GLOBAL CAMPAIGN FOR
EDUCATION
www.campaignforeducation.org

Programme d'information sur l'échange de connaissances

Recherche pour le plaidoyer – Utiliser des preuves pour provoquer le changement : Exemples de cas du programme du Fonds de la société civile pour l'éducation

Série de programmes d'information sur l'échange de connaissances

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) est un mouvement de la société civile qui incite les gouvernements à réaliser le droit à l'éducation. Avec des membres dans plus de 90 pays, le réseau réunit des organisations communautaires, des syndicats d'enseignants, des groupes de travail sur les droits de l'enfant, des ONG, des associations de parents et des groupes communautaires. Le travail collectif de la CME en tant que réseau englobe une collaboration au niveau mondial pour influencer les cadres et les débats politiques internationaux. Il comprend également de la mise en réseau et la communication entre les membres pour un partage des connaissances. Ce travail aide à renforcer l'impact aux niveaux nationaux et régionaux, et à forger le caractère de mouvement de la CME. Cette série de programmes d'information sur l'échange de connaissances est produite par la Campagne mondiale pour l'éducation afin d'améliorer le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans les domaines stratégiques clés pour le réseau, en synthétisant les connaissances et les leçons tirées dans l'ensemble du réseau.

Objectif et origines de ce document sur l'échange de connaissances

Il s'agit du deuxième document de la série du programme d'information sur l'échange de connaissances[1].Il vise à partager les connaissances qui émergent du programme du CSEF (des informations sur le CSEF sont fournies ci-dessous).Ce document utilise les informations collectées à partir d'expériences au niveau des pays au sein du programme du CSEF, ainsi que les données générées via le système de contrôle, d'évaluation et de formation du CSEF[2].Cette deuxième série du programme d'échange de connaissances approfondit la leçon 5 du premier document de la série, axé sur l'engagement des coalitions nationales dans les Groupes d'éducation locaux. La leçon souligne brièvement la valeur essentielle de l'engagement avec de solides preuves à l'appui, pour renforcer la crédibilité du plaidoyer des coalitions nationales pour l'éducation.

Ce programme d'information sur l'échange de connaissances présente 11 exemples de cas de pratique et les leçons tirées des coalitions nationales pour l'éducation. Les exemples de cas sont détaillés ci-dessous par région et par ordre alphabétique. Les leçons sont associées à des conseils

[1] Le premier programme d'information sur l'échange de connaissances a été publié en mars 2018 et était axé sur l'engagement des coalitions nationales pour l'éducation dans les groupes d'éducation locaux.

[2]Le système en ligne de contrôle, d'évaluation et de formation (MEL) est un outil fondamental de gestion de l'information et de génération de rapports du programme du CSEF qui existe pour collecter, transmettre, traiter et stocker les données et les ressources programmatiques de façon systématique afin de comprendre l'évolution à travers diverses interventions à trois niveaux différents : national, régional et mondial. Les données utilisées pour éclairer ce programme d'information sur l'échange de connaissances ont été extraites du système en ligne MEL, en particulier des sections des rapports biannuels et annuels 2016 et 2017, où les coalitions ont consigné leurs recherches et leur travail d'analyse.

directeurs sur les bonnes pratiques d'une recherche efficace pour le plaidoyer, identifiés à partir d'une synthèse du corps des connaissances existantes sur ce sujet.

Résumé analytique

Le programme du CSEF demande à toutes les coalitions nationales pour l'éducation de générer et d'utiliser la documentation pertinente et/ou originale et de mener des recherches, d'effectuer une collecte de données et de rassembler des preuves crédibles pour éclairer la politique sectorielle. Afin d'atteindre cet objectif, 135 analyses/études au total ont été réalisées par 38 coalitions pendant les années 2016 et 2017 de mise en œuvre du CSEF. Des exemples de cas de 11 coalitions en Afrique (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Malawi, Sierra Leone), Asie (Indonésie, Philippines), Europe de l'Est et Moyen-Orient (Moldavie, Soudan) et Amérique latine (Bolivie, Honduras) ont été sélectionnés pour éclairer ce programme d'information.

Les coalitions sélectionnées ont opté pour divers types de recherche, la plupart s'appuyant sur des partenaires, des experts et des consultants externes, afin de mener et de finaliser l'analyse. Les coalitions ont travaillé sur des sujets aussi divers que la privatisation, l'éducation inclusive, le financement et la fiscalité de l'éducation, la scolarisation, les formations des enseignants, la responsabilité par rapport à l'ODD4, les conflits et la réalisation du droit humain de l'éducation.

La recherche, à la fois qualitative et quantitative, s'est basée sur une vérification des faits, des entretiens, une collecte et un examen complets des données, et elle a aidé les coalitions à renforcer leur crédibilité, leur profil et leur plaidoyer politique. Bien souvent (comme en Sierra Leone et en Indonésie), les rapports produits ont eu un impact direct sur le débat politique sur l'éducation nationale et a influencé de façon positive les décisions prises par les acteurs.

Malgré les contextes nationaux très différents et les recherches réalisées, certains points clés ont contribué aux réussites de la coalition étudiée : la pertinence et l'opportunité de l'étude ; l'implication des partenaires et les discussions avec les décideurs politiques ; des rapports basés sur des preuves solides et des faits vérifiés ; et un engagement et une stratégie de communication solides pour diffuser les résultats de la recherche.

Le programme d'information suivant est divisé en 3 parties : une introduction et les définitions des critères utilisés pour sélectionner les exemples de cas ; la description des recherches réalisées par les 11 coalitions ; et les leçons clés à tirer de cette analyse.

Définitions

L'accent mis par la Campagne mondiale pour l'éducation sur la recherche comme base d'un plaidoyer réussi

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) promeut l'éducation comme droit humain de base et mobilise les organisations de la société civile (OSC) afin de faire pression sur les gouvernements et la communauté internationale pour qu'ils tiennent leurs engagements et offrent une éducation publique gratuite, de bonne qualité et inclusive pour tous. La CME vise à influencer les politiques et les pratiques des gouvernements et autres décideurs. La CME le fait de diverses manières, et un mécanisme essentiel est le soutien de la CME à l'engagement de la société civile par rapport à la planification sectorielle de l'éducation et sa mise en œuvre dans plus de 60 pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, grâce au Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF).Le CSEF est coordonné par la CME et des partenaires régionaux et largement financé par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), un partenariat multi-acteurs et une plateforme de financement qui vise à renforcer les systèmes d'éducation dans les pays en voie de développement en aidant les gouvernements à élaborer des plans sectoriels nationaux pour l'éducation de bonne qualité.

Le programme du CSEF cherche à garantir un dialogue politique national consultatif et une responsabilité gouvernementale renforcée par rapport aux citoyens, afin de réaliser une éducation publique équitable, inclusive et de qualité dans tous les pays dans lesquels il est mis en place. Afin

d'atteindre cet objectif, le CSEF travaille à trois objectifs de renforcement mutuel liés à la participation à l'élaboration des politiques : premièrement, la sensibilisation et l'engagement de la société civile et des citoyens ; deuxièmement, des recherches et des analyses de qualité ; et troisièmement, l'acquisition de connaissances et la construction de réseaux dans les pays et les régions.

Conformément à son deuxième objectif, le CSEF demande à toutes les coalitions nationales pour l'éducation impliquées dans le programme de générer et d'utiliser activement une documentation/analyse pertinente et/ou d'impliquer les citoyens dans des recherches, une collecte des données et un rassemblement de preuves de façon originale et crédible – afin d'éclairer le dialogue sur la politique sectorielle sur un ou plusieurs des éléments suivants : a) le financement national de l'éducation ; b) l'équité et l'inclusion dans l'éducation ; c) une éducation et un apprentissage de qualité ; d) la qualité et l'inclusivité des processus de dialogue dans le secteur de l'éducation.

En travaillant à la réalisation du deuxième objectif du programme du CSEF, **les partenaires de mise en œuvre de la CME et du CSEF comprennent que la recherche est la base d'un plaidoyer réussi**. Les éléments suivants sont importants :

- **Une stratégie de plaidoyer efficace** - grâce à une analyse stratégique rigoureuse ; et
- **Un travail de plaidoyer réussi** - grâce à des preuves tangibles et précises pour appuyer le plaidoyer.

Encadré 1. Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Le plaidoyer s'entend en général comme étant un processus d'engagement des détenteurs du pouvoir qui vise à apporter du changement dans les processus, les politiques ou les pratiques, de façon à réduire les causes structurelles de l'iniquité et l'inégalité. Il existe de nombreuses définitions du plaidoyer, qui peuvent également utiliser des approches participatives (audits sociaux et reddition de comptes, lobbies de masse, pétitions, sondages d'opinion, jurys de citoyens, amener les détenteurs de droits à témoigner devant les instances gouvernementales, etc.). Bon nombre d'organisations, de mouvements et de coalitions, y compris la CME, souhaitent baser leur plaidoyer autant que possible sur la voix des principaux intéressés, premiers touchés par les problèmes. En effet, il est souhaitable que le travail de plaidoyer crée un espace ou des possibilités pour ceux qui sont concernés par les problèmes afin de défendre leurs propres droits.

Le plaidoyer peut par conséquent être considéré comme une approche du développement et de la réalisation du droit humain à l'éducation, la stratégie étant la caractéristique définissant un plaidoyer efficace. Il s'agit d'un processus délibéré et planifié qui a lieu autour d'une position politique tenue par une organisation, un mouvement ou une coalition. Le trait caractéristique clé est qu'il est en grande partie basé sur le fait de collecter des faits et des preuves, présenter des solutions convaincantes aux décideurs, aux acteurs et aux publics concernés, et servir de porte-parole des processus d'élaboration des politiques pour des ensembles de voix plus marginalisées.

Un engagement à la recherche pour le plaidoyer dans les coalitions soutenues par le CSEF

On dit que chaque dollar dépensé pour la recherche en vaut dix dépensé dans le lobbying, et cette preuve sert de carburant au plaidoyer. Si la recherche est rigoureuse (données collectées de façon rigoureuse et systématique), il est plus facile d'élaborer une stratégie de plaidoyer gagnante.

Grâce au soutien du CSEF, les coalitions nationales pour l'éducation ont fait preuve d'un engagement positif et large pour l'investissement dans la recherche et les analyses afin d'éclairer

leurs stratégies et leurs efforts de plaidoyer.135 analyses/études au total ont été réalisées par 38 coalitions pendant les années 2016 et 2017 de la mise en œuvre du CSEF[3].

[3] En 2016-2017, 54 coalitions ont été directement soutenues par des subventions du CSEF.38 représentent donc 70 %.Pour les 30 % restants, alors que cela peut suggérer un degré différent d'engagement, dans la plupart des cas, cela est lié aux capacités, aux ressources ou à la priorité accordée à d'autres activités.

Réflexions sur la quantité et la qualité des recherches

Alors que la production de 135 « travaux » de recherche représentent un investissement important du CSEF et une réalisation en soi, la CME a appris que le CSEF manquait historiquement d'une définition de ce qui doit être comptabilisé comme étant des recherches « de qualité ».Par conséquent, il est difficile de distinguer et d'évaluer des produits de recherche de qualité élevée et faible. De même, la CME a appris qu'une définition commune de ce qui compte comme recherche atteignant les objectifs de plaidoyer reste également vague ; et que le fait de garantir une compréhension commune et partagée de ces concepts de base du CSEF doit être un aspect important du programme du CSEF. Le résultat final est qu'il existe des déficiences dans l'analyse systématique ou le suivi de la qualité des études, de leur utilisation dans le plaidoyer des coalitions ou d'une analyse approfondie pour comprendre si les recherches ont permis des changements en matière de politique, de processus législatifs ou de pratique[4].

En tirant des leçons de ces limitations, en 2016, la CME a présenté un système de contrôle, d'évaluation et de formation en ligne (MEL) comme étant une étape importante visant à surmonter certains problèmes en associant de façon accessible les recherches produites grâce au soutien du CSEF ; le système en ligne dispose de fonctions intégrées qui permettent de mieux partager, apprendre et examiner les produits de la recherche. Forts de cette étape, en 2017, les partenaires de mise en œuvre du CSEF ont collectivement défini des aspects d'une recherche de qualité, tel qu'indiqué dans l'Encadré 2.

Encadré 2. Définition pratique par le CSEF des éléments de recherche de qualité

Une recherche crédible et originale est capable de systématiser, connecter, lier, interpréter et construire des idées, des connaissances et des réalités afin de démontrer ou de défendre un point de vue, ou d'analyser et d'évaluer une situation donnée[5].

L'introduction de cette série sur l'échange de connaissances est une autre étape importante pour s'attaquer aux limitations et enrichir sa compréhension de la façon dont la recherche soutenue par le CSEF alimente les changements en matière de politique, de processus ou de pratiques de l'éducation. Pourquoi est-ce important et pourquoi, en particulier, la recherche est-elle importante pour le plaidoyer ?

Encadré 3. Pourquoi la recherche est-elle importante pour le plaidoyer ?[6]

La recherche aide les acteurs de l'éducation à acquérir une compréhension claire des causes et des effets autrement complexes de l'inégalité et des disparités dans l'éducation publique, dans le but d'identifier des solutions politiques pratiques et faisables qui permettront de parvenir à un consensus en faveur du changement. ***Il est impossible de défendre de façon logique et cohérente un changement de politique sans une solide compréhension de la question que la recherche pose***. La recherche de plaidoyer peut :

- Donner de la substance au plaidoyer des coalitions et établir la réputation d'une coalition comme un expert sur la question
- Fournir des solutions faisables et réalistes à un problème spécifique de droit à l'éducation
- Fournir des études de cas, des anecdotes et des exemples pour « concrétiser » des questions fondamentales de l'éducation
- Fournir des arguments coûts-avantages, notamment le coût (souvent caché) des alternatives et de l'inaction
- Démontrer un soutien public ou une inquiétude publique
- Aider à analyser un problème de différents points de vue, notamment de ceux que le problème touche le plus
- Aider à réfuter les mythes, les rumeurs et les idées fausses

[4] Cette observation a été soulignée dans une étude de bureau de l'UNESCO des recherches et du contrôle effectués pendant la phase 2013-2015 du CSEF, et référencée de façon similaire dans un bilan intermédiaire du programme 2016-2018 du CSEF.

[5] Définition pratique élaborée en juin 2017 à la suite d'une rencontre en face-à-face étendue des partenaires de mise en œuvre du CSEF mondiaux, régionaux et nationaux sélectionnés à Johannesburg, en Afrique du Sud, en mai 2017.

[6]Adaptation de : *Participatory Advocacy: A Toolkit for VSO Staff, Volunteers and Partners*, VSO, novembre 2009, pp 23-24.

- Analyser et fournir des contre-arguments aux positions tenues par des acteurs qui ne sont peut-être pas en faveur du programme du droit humain à l'éducation
- Fournir des preuves pour les positions politiques
- Expliquer les raisons pour lesquelles les stratégies précédentes ont ou n'ont pas fonctionné
- Fournir la base du travail de sensibilisation des médias et du public

Créer une base de connaissances à partir de la communauté ou des informations avérées solides aux discussions de politique est un rôle particulièrement unique pour la société civile.

Découvrir ce qui compte comme recherche de qualité pour le plaidoyer au CSEF

Alors que l'élaboration collective d'une définition plus complète, partage et communément comprise de « ce qui compte comme recherche de qualité » et « ce qui compte comme recherche atteignant les objectifs du plaidoyer » reste dans le discours et le programme du CSEF, dans ce programme d'information sur l'échange de connaissances, des orientations et certaines leçons ont été distillées à partir de deux ensembles de sources d'informations : i) le vaste ensemble de connaissances et de documentation existantes sur la rigueur des recherches (qualité) et de la recherche pour le plaidoyer, et ; ii) des exemples de cas de pratique et de leçons tirées des expériences soutenues par le CSEF.À partir de ces sources d'informations, la détermination de « ce qui compte » pourrait être éclairée par les considérations suivantes :

Tensions entre recherche de qualité et recherche pour le plaidoyer :
Il y a de longs débats autour de ce qui et qui définit une recherche de qualité (élevée) – avec une position communément et largement tenue qu'une ***recherche de qualité garantit que les processus d'investigation sont solides et systématiques en termes de méthodologie*** - et qui peuvent résister aux critiques rigoureuses et à une remise en question. Il y a peu d'arguments contre cela, mais il existe des tensions par rapport aux discussions sur la neutralité de la recherche, en particulier la recherche axée sur les politiques. Traditionnellement, il est dit qu'un déterminant important de la rigueur méthodologique d'une recherche et de sa qualité élevée est que la recherche doit être exempte de jugement ; les données et les informations sont collectées et traitées de façon objective. Ainsi, la recherche pour le plaidoyer est considérée par certains comme une activité inappropriée pour les chercheurs, car elle est considérée ébranler la neutralité de la recherche, et potentiellement affecter de façon négative la rigueur et la qualité de la recherche. C'est parce que la recherche pour le plaidoyer est (généralement) conçue délibérément, ou prévue, pour influencer ou tenter d'influencer la politique, les processus ou la pratique des gouvernements (locaux et nationaux), des parlements et/ou des partis politiques.

Cependant, des positions plus récentes reconnaissent et soulignent que la recherche (de politique) n'est pas neutre dans son analyse. Même en faisant preuve de rigueur et d'excellence académique, la recherche est façonnée par le contexte politique dans lequel elle est produite et utilisée pour approfondir les valeurs de ceux qui la produisent et la commandent…(certains) chercheurs sont plus à l'aise avec un modèle « d'exploitation de la recherche » où les chercheurs reconditionnent simplement la recherche pour des publics non universitaires, en pensant que c'est plus neutre. Cependant, ceci permet aux courtiers de connaissances et aux décideurs politiques de choisir les preuves qui semblent soutenir une position existante, et donc n'est pas plus neutre, et peut-être moins rigoureux, que de discuter directement avec les défenseurs »[7].

Selon cette position, une recherche de politique de qualité élevée et à la méthodologie saine n'est pas en soi un déterminant de l'efficacité de la recherche de politique, et les débats sur la recherche de qualité par rapport à la recherche pour le plaidoyer présentent une fausse dichotomie. Lorsque l'efficacité est mesurée par la réactivité ou l'exploitation des recommandations de la recherche, la recherche de politique ***implique essentiellement une discussion avec les acteurs du plaidoyer qui sont experts des réalités politiques locales*** et peut permettre la contextualisation de la recherche.

[7] Pittore, K., te Lintelo, D.J.H, Georgalakis, J., Mikindo, T.; *Choosing between Research Rigour or Support for Advocacy Movements, a False Dichotomy?* Bulletin de l'IDS vol. 47, n° 6 (2016). Accès en ligne :http://bulletin.ids.ac.uk/idsbo/article/view/2833/ONLINE%20ARTICLE

Les exemples de cas de recherche pour la pratique du plaidoyer présentés dans ce programme d'échange de connaissances témoignent de cette dernière position. Certaines leçons tirées par un grand nombre au CSEF sur ce qui compte comme recherche de qualité pour le plaidoyer ont émergé, et sont indiquées dans l'Encadré 4.

Encadré 4. Des leçons du CSEF sur « ce qui compte » comme recherche de qualité pour le plaidoyer

En plus d'être d'une méthodologie rigoureuse et systématique pour défendre sa légitimité et sa crédibilité, une recherche de qualité pour le plaidoyer :
- Est ***conçue et utilisée d'une manière qui reconnaît qu'il y a rarement une relation linéaire directe entre un travail de recherche et un changement de politique*** – l'impact (changement de politique, de processus et de pratique) se fait au fil du temps et nécessite d'investir dans des efforts de plaidoyer importants, solides et ciblés. Alors que les coalitions soutenues par le CSEF comprennent que la recherche est la base d'un plaidoyer réussi, il faut en général un engagement à long terme des coalitions et des réseaux de l'éducation qui comprennent le contexte, la politique et ont des relations avec des acteurs clés.
- Est ***ancrée dans des réalités locales*** et soutient les objectifs à plus long terme de la coalition, par exemple la défense de l'inclusion de l'éducation dans les manifestes politiques au Nicaragua.
- Met ***l'accent sur l'engagement politique et la communication***, sur la traduction de la recherche dans les contextes locaux et pour les publics locaux (notamment les communautés, les pouvoirs locaux et régionaux et les décideurs) et a une sensibilité particulière à la complexité du processus d'élaboration des politiques :Dans certains cas, une multitude de processus – ouverts et fermés – contribuent à l'élaboration d'un cadre politique ou législatif, et la qualité des relations établies par la coalition à différents niveaux avec le gouvernement et le corps législatif est un facteur clé dans la réussite de l'utilisation de la recherche pour influencer le changement de façon positive.
Sans ces caractéristiques, une recherche à la méthodologie solide seule n'aura guère de chance d'impulser un changement.

Comme l'indiquent les leçons figurant dans l'Encadré ci-dessus, les coalitions soutenues par le CSEF comprennent que la recherche pour le plaidoyer n'est pas un exercice purement académique. Ceci s'explique largement par le fait que l'objectif ultime consiste à générer des connaissances qui peuvent être utilisées pour influencer le changement de politique, de processus ou de pratique en matière d'éducation, afin que le droit humain à une éducation publique équitable, inclusive et de qualité soit une réalité, en particulier dans la vie des populations les plus marginalisées.

Pourtant, dans un contexte d'intérêt croissant pour comprendre la façon dont les données de recherche du CSEF sont utilisées afin de catalyser le changement de politique et de pratiques dans le secteur de l'éducation[8], la méthodologie de la mesure est restreinte[9].Le processus d'évaluation de la recherche pour comprendre si cette dernière a permis des changements de politique, de processus, de pratique ou d'attribution des ressources est difficile. Les impacts de la recherche sont complexes, non linéaires et imprévisibles de nature. La véritable attribution est rarement possible et même les suppositions sur la contribution doivent être observées de près et testées pour éviter tout parti pris et toute perception avancée de l'influence[10].Alors qu'un certain nombre de méthodes d'évaluation de l'impact de la recherche sont utilisées depuis longtemps (par exemple l'analyse bibliométrique et le modèle de récupération) et certaines nouvelles approches continuent d'émerger (par exemple le Cadre de contribution à la recherche et l'Analyse des réseaux sociaux), toutes obligent à des compromis importants[11].

En appliquant un exemple de cas d'approche des pratiques, ce document est axé sur 11 exercices de recherche et d'analytique entrepris par les coalitions nationales pour l'éducation pendant la phase

[8] Ibid, UNESCO 2015 et MTR 2018

[9] C'est le cas dans divers secteurs, et non pas seulement pour le secteur de l'éducation. Consultez par exemple : Milat, A. J., Bauman, A. E. et Redman, S. (2015). *A narrative review of research impact assessment models and methods.* Health Research Policy and Systems, *13*, 18.Accès en ligne : http://doi.org/10.1186/s12961-015-0003-1

[10]Start, D., & Hovland, I. (2004), *Tools for Policy Impact: A Handbook for Researchers*, Research and Policy in Development Programmes, Overseas Development Institute, Londres. Accès en ligne : http://www.odi.org.uk/resources/docs/194.pdf

[11]Boaz, A., Fitzpatrick, S., & Shaw, B. King's College London & Policy Studies Institute, (2008).*Assessing the impact of research on policy: A review of the literature for a project on bridging research and policy through outcome evaluation (Final report)*. Accès en ligne : http://www.psi.org.uk/pdf/2008/bridgingproject_report.pdf

2016-2018 de la mise en œuvre du CSEF à ce jour. Alors que les coalitions du CSEF ont appris que l'impact de la recherche pour le plaidoyer se fait au fil du temps, ces exemples de cas sont axés sur la façon dont la recherche a été entreprise et dont les coalitions utilisent (ou utiliseront) les résultats pour éclairer leurs stratégies de plaidoyer pour l'éducation, notamment leurs efforts d'engagement politique et de communication. Certaines leçons sur l'utilisation de la recherche afin d'influencer une réactivité et une exploitation positive du gouvernement et du public sont également présentées.

Exemples de cas

Enquête menée par la société civile sur la prévalence de l'abandon scolaire et du travail des enfants sur les sites d'orpaillage artisanal au Burkina Faso

La Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF)[12]a été fondée en octobre 2000 à la suite du Forum mondial de l'éducation qui s'est tenu à Dakar en avril de la même année et est soutenue par le CSEF depuis fin 2009.La coalition CN-EPT/BF comprend 40 organisations de la société civile actives dans le secteur de l'éducation et ses membres comprennent des ONG nationales et internationales, des syndicats d'enseignants et des associations de parents, des groupes d'étudiants, des associations de personnes handicapées, des associations de jeunes et de femmes, des organisations qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation et des droits de l'enfant, ainsi que le réseau de journalistes et de communicants sur l'éducation, le genre et le développement.

Contexte : Pays sub-saharien enclavé de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso figure parmi les pays les plus pauvres du monde, et en 2016, le pays se classait 185ème sur les 188 pays et territoires de l'Indice de développement humain[13].En 2012, le conflit armé et l'instabilité du Mali voisin ont provoqué une crise humanitaire et des vagues de réfugiés se sont pressées au Burkina Faso. Malgré la signification du nom du pays, « terre des peuples incorruptibles », la corruption est un problème très répandu et envahissant. En 2014, le chef d'état du pays a été évincé de la présidence lors d'un soulèvement populaire après avoir gouverné le Burkina Faso pendant 27 ans. Ce développement politique a été suivi de l'établissement d'une administration transitoire en novembre 2014.Y a succédé un gouvernement démocratiquement élu, qui a commencé par l'inauguration d'un nouveau président et d'une nouvelle Assemblée nationale fin décembre 2015, puis d'un nouveau Premier ministre en janvier 2016.

De récentes analyses ont conclu que le taux de suivi de l'éducation primaire reste l'un des plus faibles en Afrique, à 57,6 pour cent en 2014[14]. De plus, 48 pour cent des enfants ayant l'âge officiel de l'école primaire (entre 6 et 11 ans) étaient déscolarisés en 2014, et il y a de grandes disparités entre les enfants les plus pauvres et les plus riches, et également entre les enfants vivant en milieu rural et urbain[15]. La prolifération des sites d'orpaillage dans le pays a contribué à ces grandes difficultés en matière d'éducation, ces sites prenant des proportions alarmantes avec des conséquences très importantes pour le secteur de l'éducation ; un nombre de plus en plus élevé d'enfants abandonnent les cours ou renoncent à venir à l'école pour travailler sur des sites d'orpaillage sous une des pires formes de travail des enfants. Selon un rapport du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (mars 2015), parmi les mineurs, il y a 7 152 enfants, dont 5 276 étaient à l'école primaire et 1 876 au lycée, ont abandonné l'école au cours de l'année 2012-2013 pour travailler à l'orpaillage dans neuf régions du pays. Les ressources limitées pour l'application systématique des lois contre le travail des enfants freinent les efforts du gouvernement pour protéger les enfants et le manque de financement sape la mise en œuvre des politiques de

[12] Traduction en anglais : The National Coalition for Education for All of Burkina Faso.
[13] Source : RDH 2016, PNUD, Extrait le 3 juin 2018 de http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/BFA.pdf
[14] Données de 2012, publiées par l'Institut de Statistique de l'UNESCO, 2014.
[15] Source :https://www.epdc.org/sites/default/files/documents/EPDC%20NEP_Burkina%20Faso.pdf

lutte contre le travail des enfants. En outre, les programmes sociaux liés aux pires formes de travail des enfants ne sont pas à la hauteur du problème[16].

Axe de la recherche : La justification de cette étude a d'abord été présentée lors d'une rencontre de consultation de la proposition 2016-2018 du CSEF par des membres des comités régionaux de la coalition des régions Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins et Sud-ouest. Les représentants de cette coalition régionale ont démontré les niveaux d'abandon scolaire au lycée pour que les élèves bénéficient de possibilités génératrices de revenus sur les sites d'orpaillage artisanal de leurs régions, et la coalition s'est engagée à mieux documenter le problème pour éclairer le travail de plaidoyer, sous le thème « *lutter contre le travail des enfants sur les sites d'orpaillage artisanal ».*

Processus de la recherche :Entièrement financée par le CSEF, l'étude a été réalisée entre mars et juin 2017.Une étude sur les faits de travail des enfants et d'enfants déscolarisés sur les sites d'orpaillage a été réalisée dans 45 écoles primaires, 11 écoles secondaires et 10 sites d'orpaillage dans quatre provinces du Sud-ouest, et dans les régions de Boucle du Mouhoun et Hauts Bassins[17]. Des entretiens ont également été menés avec les directeurs de district des circonscriptions d'éducation de base (CCEB), les maires, les représentants des sociétés d'orpaillage et les parents des enfants des écoles et des sites d'orpaillage concernés.

Un premier atelier a eu lieu en mars 2017 pour former les membres des groupes de plaidoyer des régions Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins et Sud-ouest. Des outils ont été développés pour la collecte et l'analyse des données (questionnaires, modèles de rapports et guide d'entretien) et validés par les participants. Ces outils ont été utilisés par des équipes régionales de collecte de données, chacune composée de six intervieweurs, qui ont collecté les données lors de deux visites de terrain successives dans les écoles et les sites d'orpaillage. Les six enquêteurs par équipe ont été nommés par les membres des groupes de plaidoyer communautaires, à qui les résultats ont ensuite été transmis lors d'un deuxième atelier une fois toutes les conclusions validées. Le deuxième atelier a également permis la production d'un document d'orientation de la coalition sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage artisanal et leurs droits à une éducation de qualité inclusive.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Les résultats clés de la recherche ont corroboré les observations anecdotiques des membres du comité régional de la coalition d'un nombre alarmant d'abandons scolaires provoqués par la tentation des mines aurifères. Par exemple, à l'école Niokola dans la région du Sud-ouest, 34 pour cent des élèves ont quitté l'école pour aller travailler sur les sites d'orpaillage. De plus, l'une des sociétés d'exploitation, Korgho[18], a accueilli l'initiative de plaidoyer de la CN-EPT et a attiré ainsi l'attention sur ce phénomène. La recherche a été considérée par Korgho comme étant précieuse pour soutenir leurs propres efforts visant à traiter le problème, en particulier parce qu'elle confirmait leur analyse interne des facteurs d'abandon scolaire des filles et des garçons pour aller dans les mines.

Les résultats de l'étude ont été communiqués par la coalition lors des activités de sensibilisation, telles que des théâtres forums et des émissions radio locales, avec des parents et des « mères éducatrices », des enseignants, des élèves, des orpailleurs et des membres de la communauté à Gaoua, Bobo-Dioulasso et Dédougou. De plus, la coalition a organisé des échanges en face à face avec les autorités locales (gouverneurs, hauts commissaires, directeurs régionaux et provinciaux de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, les maires des communes, les présidents des conseils régionaux, les chefs traditionnels et religieux) des trois régions de Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins et Sud-ouest, ainsi qu'avec les autorités nationales (le ministère de l'éducation et l'Assemblée nationale).Pendant ces audiences, la coalition a présenté des recommandations spécifiques pour encourager le retour des enfants des sites d'orpaillage artisanal vers l'école. Le document d'orientation élaboré lors de l'atelier précédemment mentionné a été utilisé comme outil de dialogue avec les décideurs en matière d'éducation et les parlementaires.

---

[16] Bureau des affaires internationales du travail du Ministère du travail des États-Unis, Résultats 2013 des pires formes de travail des enfants, rapport sur le Burkina Faso. Extrait le 3 juin 2018 de https://www.dol.gov/ilab/reports/child-labor/findings/2013TDA/burkinafaso.pdf

[17] Les provinces spécifiques de l'étude sont Poni, Houet, Tuy et Mouhoun.

[18]Le site de Korgho se situe dans la province de Poni dans la région Sud-ouest du pays.

Réponse et influence émergente : Au niveau local, les efforts de plaidoyer de la coalition se sont révélés efficaces ; les membres régionaux de la coalition ont contrôlé et documenté qu'une grande partie des enfants qui avaient quitté l'école pour travailler sur des sites d'orpaillage artisanal regagnaient les bancs de l'école au début de l'année scolaire 2017-2018[19].La coalition continue de faire du lobbying au niveau national pour appliquer de façon plus efficace la mise en œuvre des cadres juridiques, ainsi que des politiques et des plans nationaux concernant la lutte contre le travail des enfants, notamment « *Le programme national de lutte contre le travail des enfants sur les sites d'orpaillage artisanal et les carrières au Burkina Faso* ».

Leçons tirées : La coalition a identifié que :

- La validité des données collectées et la crédibilité des processus de recherche, soutenues par un ***plan de communication complet*** sont des conditions préalables pour influencer de façon positive et efficace les décideurs politiques. Pour y parvenir, il est essentiel de veiller à ce que la ***capacité des chercheurs, notamment leur détention des processus de recherche, soit bien développée*** pendant les phases de conception, de planification et de préparation de la recherche.
- Étudier les ***principales causes du problème*** a permis d'identifier et de communiquer des ***solutions réalistes.***

Recherche de connaissances et d'attitudes locales pour se conformer à la scolarisation obligatoire en Côte d'Ivoire

Établie en 2010, la coalition du Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Education Pour Tous (RIP-EPT)[20] a une composition diversifiée de 19 organisations de la société civile opérationnelles dans 11 des 31 régions du pays, et la coalition est soutenue par le CSEF depuis fin 2013.En 2015, l'État de la Côte d'Ivoire déclarait que, depuis le début de l'année scolaire 2015-2016, la scolarisation allait être obligatoire pour tous les enfants et les jeunes âgés de 6 à 16 ans. Ceci a été promulgué via l'adoption d'un cadre réglementaire et juridique, la loi numéro 2015-635 du 17 septembre 2015, qui a modifié la loi numéro 95-639 du 7 septembre 1995.

Deux ans après cette déclaration, au dernier trimestre 2017, la coalition RIP-EPT s'est mise à étudier les obstacles et les facteurs favorisant la mise en œuvre de la Loi sur la scolarisation obligatoire dans les onze régions d'opération de la coalition. Cette recherche a été complète en termes de portée géographique et d'acteurs et entièrement financée par le CSEF. Plus de 9 000 personnes se sont engagées dans la recherche, notamment les onze comités régionaux de la coalition, les autorités éducatives (proviseurs, conseillers régionaux, directeurs d'école, enseignants), les autorités politiques régionales (Présidents des conseils régionaux, maires et représentants de districts), les parents, les élèves et d'autres OSC actives dans l'éducation dans ces mêmes onze régions.[21]

Cette recherche menée par la société civile a identifié que les obstacles les plus souvent cités à l'inscription des élèves et/ou au suivi du cycle complet d'éducation obligatoire de dix ans sont i) le manque de moyens financiers au niveau du foyer (pour les manuels, les uniformes, le transport, les frais de scolarité – y compris les frais « cachés ») ; ii) les perceptions des parents et des élèves par rapport à l'infrastructure inadéquate des écoles (classes surchargées, manque de manuels et d'installations scolaires, notamment de toilettes), et ; iii) le manque de sensibilisation et de compréhension de la scolarisation obligatoire en particulier chez les quintiles les plus pauvres des communautés. D'autres obstacles représentant souvent une inquiétude étaient les croyances socioculturelles, notamment les pratiques fréquentes liées à la religion musulmane (école coranique, mariage forcé et précoce) ; le phénomène des filles orientées vers l'emploi en tant que « filles bonnes » et les grossesses des adolescentes. La recherche a également permis d'identifier qu'alors

[19] Dans la région des Hauts Bassins, le pourcentage d'abandons scolaires pour aller sur des sites d'orpaillage artisanal dans la commune de Koumbia a chuté pour passer de 45 % en 2016 à 39 % en 2017, puis à 11 % en 2018.Dans la commune de Karangasso Viguè, le nombre d'abandons a chuté pour passer de 176 en 2016 à 75 en 2017 et à 4 en 2018.

[20] Traduction en anglais : The Ivorian Network for the Promotion of Education for All.

21 L'étude a eu lieu dans les régions suivantes : Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro et Yamoussoukro.

que des cadres législatifs pertinentes sont en place, l'engagement, l'investissement et la volonté du gouvernement pour leur mise en œuvre sont limités et lents.

En tirant des leçons des résultats de la recherche, la coalition a élaboré une stratégie de plaidoyer visant à promouvoir la sensibilisation - et le soutien - aux parents sur la compréhension de la loi et sa pertinence. La coalition a également élaboré des stratégies pour faire pression sur les autorités compétentes pour mettre en place des plans d'action et des programmes visant à créer des conditions favorables pour que les parents puissent se conformer à la scolarisation obligatoire.

La société civile mène la danse sur la régulation de l'éducation privée au Ghana

La Coalition nationale de la campagne pour l'éducation au Ghana (GNECC) a été établie en 1999, avec pour mission de promouvoir et de faciliter les processus permettant d'assurer l'équité de l'accès à une éducation de base gratuite et de qualité pour tous les enfants Ghanéens. Avec 36 membres à part entière, la portée du réseau de la coalition s'étend à près de 200 organisations de la société civile, groupes professionnels, établissements d'enseignement/de recherche et autres praticiens intéressés par la promotion d'une éducation de base de qualité pour tous. La coalition bénéficie de subventions régulières du CSEF depuis 2009.

Contexte : Le Ghana a fait des progrès remarquables en matière d'accès à l'éducation, en particulier au niveau de base, avec un taux d'inscription net au niveau primaire passant de 78 pour cent en 2011 à 90 pour cent en 2016.Au niveau des lycées, le taux d'inscription brut a augmenté pour passer de 80 à 88 pour cent sur la même période. Les indicateurs soulignent également une augmentation de l'accès à l'éducation à tous les niveaux dans les districts défavorisés et l'égalité entre les sexes s'est considérablement améliorée à tous les niveaux entre 2011 et 2016.Ceci pourrait être attribué à certaines mesures, stratégies et programmes politiques présentés pour améliorer l'accès à l'éducation, notamment le programme d'alimentation scolaire, la subvention par élève, les uniformes scolaires gratuits, les bourses pour les filles des districts défavorisés et autres interventions similaires.

Cependant, dans le même temps, les écoles primaires privées ont proliféré de 45,7 pour cent entre 2009 et 2014 (Rapport de performance du secteur de l'éducation, 2014).Alors qu'on a observé en 2015 que les écoles privées constituaient 29 pour cent des écoles d'éducation de base dans le pays, ce chiffre est passé à 30 pour cent en 2017 (Analyse du secteur de l'éducation, ministère de l'éducation au Ghana, 2018).En vertu des dispositions de la Constitution de la République du Ghana de 1992, la nécessité de renforcer la politique nationale sur la réglementation des opérations des écoles privées au niveau pré-tertiaire est devenue essentielle pour veiller à ce que des normes minimales en matière de prestation d'éducation soient atteintes et maintenues. Ceci a été reconnu par le ministre de l'éducation lors de la réunion nationale d'évaluation annuelle du secteur de l'éducation en 2016, lorsqu'une directive a été donnée de révision de la version préliminaire existante du Règlement de l'éducation 2000 pour les écoles privées.

Axe de la recherche : La coalition GNECC a contribué au processus en entreprenant un examen critique des cadres juridiques et politiques régissant la participation du privé dans l'éducation, afin de faire des recommandations du point de vue de la société civile au gouvernement pour améliorer les normes de qualité et la responsabilité des prestataires d'éducation privés, à la lumière des meilleures pratiques internationales. L'objectif était d'éclairer et de façonner la mise à jour et la finalisation du projet de cadre pour réglementer la prestation d'éducation en gestion publique et privée, avec des efforts spécifiques pour : i) évaluer si la réglementation est conforme aux conventions et références internationales ; ii) évaluer le statut de la mise en œuvre du cadre juridique sur la participation du privé dans l'éducation ; et iii) faire des recommandations sur les politiques et les mesures nécessaires pour améliorer les normes dans le secteur de l'éducation.

Processus de la recherche : Cette étude entièrement financée par le CSEF a été commandée en externe, avec une supervision de la qualité réalisée par la coalition GNECC en partenariat avec l'Association nationale des enseignants au Ghana (GNAT), l'Association nationale des enseignants diplômés (NAGRAT), le réseau pour la justice fiscale (TJN), Right to Play et le syndicat des

enseignants et des éducateurs. Cette étude de conception à méthodes mixtes (impliquant des entretiens en profondeur avec une série d'acteurs concernés et une analyse des données secondaires) a été réalisée et terminée sur une période de cinq mois, d'août à décembre 2017.Une première version du rapport a été examinée par le Secrétariat de la coalition GNECC avant la communication d'une deuxième version aux participants d'un atelier de validation ultérieur, organisé avec les membres de la coalition et des acteurs de la société civile plus largement qui ne sont pas membres de la coalition GNECC (tels que le Syndicat des enseignants et des éducateurs, le Réseau pour la justice fiscale et le Centre de plaidoyer pour les droits de l'homme).La réunion de validation a été l'occasion d'apporter des données essentielles finales et collectivement acceptées par des membres de la société civile et d'autres partenaires de la campagne contre la privatisation, avant la finalisation du rapport en décembre 2017.

Parmi ses conclusions et ses recommandations, l'étude a conclu que ; un projet de loi doit être rédigé et approuvé et la société civile doit être engagée de façon significative dans la rédaction car il n'y a aucune mention de consultations des acteurs adéquats avant la production du projet de loi. Il a également été conseillé qu'une entité juridiquement indépendante soit mandatée en urgence par le ministre de l'éducation en veillant à ce que tous les acteurs concernés participent à l'élaboration d'un projet de loi de régulation, comme un outil législatif directeur pour l'établissement, la gestion et la supervision de toutes les écoles publiques et privées au niveau pré-tertiaire.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Les conclusions de la recherche sont utilisées pour éclairer les données de la société civile lors de la consultation sur les révisions de la réglementation des écoles privées et sur les campagnes contre la privatisation. Le rapport est également utilisé pour engager le ministère de l'éducation et GES qui révise la réglementation existante sur les écoles privées. Le groupe de travail sectoriel et le groupe de partenaires de développement ont été informés de la recherche et sont au fait des évolutions. Par conséquent, le ministre de l'éducation s'est engagé à organiser des consultations des acteurs sur la nouvelle réglementation. Au vu des informations inadéquates sur les opérations des écoles privées, ce rapport de recherche sera un support de référence utile pendant les consultations des acteurs à venir. Le plaidoyer de la coalition GNECC sur la participation du privé est reconnu par le ministre de l'éducation dans la mesure où il est identifié comme étant un organe collaboratif pour aider le ministère à standardiser l'accréditation des écoles privées afin de faciliter le contrôle de leurs opérations.

Réponse et influence émergente : Le contrôle des opérations des écoles privées est passé de l'Unité d'éducation privée (qui avait de trop faibles ressources) du Service de l'éducation du Ghana au Conseil d'inspection nationale (qui dispose de ressources relativement plus élevées).Cette mesure du gouvernement représente un engagement plus solide pour contrôler les activités des prestataires d'éducation privés et leur demander davantage de comptes.

Leçons tirées :

- La principale difficulté a été de réunir les informations adéquates sur la mesure de conformité à la réglementation par les écoles privées depuis cette réglementation, qui était sous forme préliminaire depuis plus de dix ans et n'a pas été réellement appliquée. La plupart des ***données disponibles n'étaient pas complètes non plus***. Ceci signifie que ***plus de temps*** que ce qui était initialement prévu devait être accordé à la recherche, ***impactant la réalisation d'autres activités de plaidoyer*** qui dépendaient de la finalisation du rapport.
- Des suivis fréquents avec les acteurs et partenaires avant de terminer le rapport ont été essentiels pour continuer de soutenir le projet. Il a été important d'informer les acteurs sur l'activité pour garder l'attention des responsables gouvernementaux sur l'amélioration de l'efficacité de la réglementation sur les écoles privées. Un ***engagement soutenu auprès des décideurs politiques et des acteurs*** est important pour la réalisation des résultats désirés.

Le moment de vérité : influence d'une augmentation du financement pour l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux au Malawi

La coalition de la société civile pour l'éducation (CSEC) au Malawi a été formée en 2000.Il s'agit d'une coalition forte de 97 membres qui est soutenue par des subventions du CSEF depuis 2009.L'évaluation du financement de l'éducation des enfants aux besoins spéciaux et des difficultés pour le sous-secteur a été réalisée et finalisée sur la période octobre 2016 – février 2017.

Contexte : Le Malawi est un pays à faibles revenus et l'un des plus pauvres du monde (HDI 2016).Néanmoins, le pays a connu des améliorations des taux d'inscription bruts pour l'éducation primaire pour les deux sexes[22]. En outre, selon le rapport du secteur de l'éducation 2015, le taux d'inscription pour les élèves ayant des besoins spéciaux a légèrement augmenté (2 % en 2013 à 2,4 % in 2015).Environ 8,8 pour cent (421,318) du total des inscriptions concernaient des orphelins en 2015.

Le Malawi a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Ces deux conventions se renforcent mutuellement pour la promotion des changements nécessaires afin de veiller à ce que les enfants handicapés se voient garantir leurs droits de façon égale, y compris leur droit à l'éducation. Cependant, il y a un manque d'informations fiables sur la prévalence et les types de handicap chez les enfants et sur les besoins d'apprentissage pour cette population au Malawi. Le recensement de la population et des logements au Malawi de 2008 a estimé la prévalence globale du handicap à 2,4 pour cent chez les enfants et 3,8 pour cent dans la population en général. Toutefois, la fiabilité de cette étude était limitée[23] et les données doivent être fournies en urgence pour planifier une prestation de l'éducation appropriée et accessible (et d'autres services) et faire un plaidoyer solide pour les enfants handicapés.

Axe de la recherche : Alors que la politique en matière de besoins éducatifs spéciaux a été élaborée en 2007, il y a eu peu d'efforts délibérés pour rendre l'environnement d'apprentissage inclusif et pour augmenter l'inscription des élèves à besoins éducatifs spéciaux. Pour l'exercice 2016/2017, le budget de l'éducation a représenté 17,4 pour cent du budget national, alors que le sous-secteur des besoins éducatifs spéciaux s'est vu attribuer 2,55 pour cent. Dans ce contexte, la coalition CSEC a mis l'accent sur la contribution à l'augmentation de l'accès à l'éducation de base pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux en appuyant une hausse de 0,6 pour cent du budget national de l'éducation attribués aux besoins éducatifs spéciaux d'ici fin 2018.L'une des stratégies de la coalition CSEC à cette fin était de réaliser une étude visant à explorer les modalités de financement pour les besoins éducatifs spéciaux conformément au respect des dispositions de la politique en matière de besoins éducatifs spéciaux de 2007.

Processus de la recherche : L'étude a été commandée en externe par la coalition CSEC, entièrement financée par le CSEF et a impliqué la participation des organisations membres de la coalition CSEC, dont l'Association de membres ayant des déficiences visuelles et auditives, le Syndicat des enseignants du Malawi et le Syndicat malawien des aveugles, pour fournir et valider les données générées et les résultats. La recherche était à la fois qualitative et quantitative, avec une analyse documentaire complète, notamment les budgets de l'éducation de l'exercice 2014/2015 à ce jour. Ceci a été complété par des entretiens d'informateurs clés, des discussions de groupe et des visites de sites. Un outil de recherche quantitative a été développé et utilisé pour évaluer l'état des éléments de besoins éducatifs spéciaux au niveau des écoles et la mise en œuvre des initiatives relatives aux besoins éducatifs spéciaux dans le système. L'étude a été réalisée dans les quatre districts de Mchinji, Kasungu, Chiradzulu et Nkhatabay et s'est limitée aux niveaux primaire et secondaire. Kasungu et Chiradzulu ont été sélectionnés parce qu'ils disposent d'établissements spécialisés en besoins éducatifs spéciaux, alors que Mchinji et Nkhatabay sont des districts où la coalition CSEC mène des interventions sur les besoins éducatifs spéciaux.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Résultats clés et conclusions de la recherche :

---

[22]Système d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS) 2015.

[23]Tataryn, Myroslava et al."Childhood Disability in Malawi:A Population Based Assessment Using the Key Informant Method." *BMC Pediatrics* 17 (2017):198. *PMC*.Web. 16 mai 2018.

i) Manque d'enseignants formés aux besoins éducatifs spéciaux, manque d'accessoires et de supports d'enseignement et d'apprentissage appropriés, évaluation inadéquate pour l'identification des difficultés d'apprentissage, mauvaises attitudes envers les personnes ayant un handicap, notamment de la part des communautés, des enseignants et des autres apprenants.
Ii) Modalités financières : la plus grande partie du financement pour les besoins éducatifs spéciaux vient du gouvernement via les assemblées de district. Ce financement est bien en-deçà du nécessaire pour répondre aux besoins éducatifs spéciaux de façon correcte. Sur le budget en besoins éducatifs spéciaux de l'exercice 2016/2017, 0,06 pour cent ont été accordés aux établissements spécialisés comme le Collège Montfort et à des centres de ressources établis dans des écoles primaires et secondaires, et 0,38 pour cent ont été attribués à l'ensemble des écoles primaires pour l'achat de supports d'enseignement et d'apprentissage. Même si certains projets et certains établissements pour les besoins éducatifs spéciaux sont soutenus par des partenaires de développement de la société civile, il a été difficile de quantifier cela, car il n'y a pas de registre précis tenu par les établissements bénéficiaires.
iii) Une option pour pallier au manque d'enseignants spécialisés à court et à long terme consiste à convertir un Centre de formation des enseignants (TTC) en un centre spécialisé et à réintroduire le programme ouvert de formation à distance, qui avait été interrompu, à Montfort, car le programme s'est révélé rentable en termes de coût et de temps.
iv) L'offre de centres de ressources dans l'ensemble du pays prendra du temps, mais est possible grâce à un plan à long terme avec des attributions annuelles dédiées et un travail avec des partenaires de développement qui fournissent l'infrastructure scolaire pour inclure ces centres dans l'offre de soutien.
v) Les organisations de la société civile devraient jouer un rôle plus important dans le plaidoyer et les campagnes afin de faire changer les attitudes à l'égard des personnes ayant un handicap.

À l'aide du rapport de recherche, la coalition a élaboré un document d'orientation pour que le ministre de l'éducation et les membres du Parlement et autres acteurs s'engagent sur la nécessité d'augmenter le financement au sous-secteur en réponse aux difficultés identifiées.

Réponse et influence émergente : Les résultats de la recherche ont contribué à influencer une augmentation de l'allocation budgétaire au secteur de l'éducation de 1,3 pour cent, pour passer de 17,4 pour cent en 2016/2017 à 18,7 pour cent pour l'exercice 2017/2018.De plus, le rapport a été utilisé pour orienter le développement de la stratégie sur l'éducation inclusive car les recommandations faites dans l'étude ont été centrales à l'élaboration de la stratégie. La recommandation clé portait sur la conversion d'un centre de formation pour enseignants en institut de formation pour enseignants spécialisés, ce qui a été largement discuté et l'est encore au niveau ministériel. Le rapport a également été utilisé dans d'autres plateformes existantes (groupe d'éducation local, groupe de travail sectoriel, groupe de travail thématique et autres forums de dialogue politique) pour partager les résultats clés de l'étude. La participation des médias sur le rapport a été utilisée pour toucher la société de façon plus large.

Leçons tirées : **Trouver des informations financières exactes/fiables** auprès des centres de coûts des besoins éducatifs spéciaux est une difficulté qui a des implications en termes de gouvernance et de responsabilité.

L'argent parle et la recherche offre le pouvoir de l'information pour générer une demande publique d'un financement national accru de l'éducation en Sierra Leone

Établie depuis 1999, fin 2017 la coalition Éducation pour tous – Sierra Leone (EPT-SL) s'est transformée en une coalition nationale forte de 56 membres d'organisations de la société, de regroupements professionnels, d'établissements de recherche en éducation et d'autres acteurs dans le lobby en Sierra Leone pour la mise en œuvre d'une éducation de qualité et inclusive pour tous. La coalition est subventionnée par le CSEF depuis 2009.

Contexte : Brisé par une guerre civile dévastatrice qui a duré une dizaine d'années (1991-2002), puis lourdement touché par les effets de l'épidémie du virus Ebola en 2013-2014, le système éducatif en Sierra Leone avance lentement vers un rétablissement. Les neuf premières années d'éducation sont gratuites et obligatoires, pour six ans d'école primaire et trois ans d'école secondaire du premier cycle, mais cette loi est confrontée à des difficultés multi-facettes pour être appliquée en raison de la pénurie d'installations comme conséquence de la guerre. La Sierra Leone continue de s'attaquer à la difficile tâche de reconstruire des écoles, de former les enseignants et éduquer des enfants qui n'ont jamais mis le pied dans une salle de classe.

Avant la crise Ebola, étonnamment, 50 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés ne l'étaient pas (21 % en âge d'école primaire, de 6 à 11 ans ; et 29 % en âge d'école secondaire, de 12 à 17 ans)[24].Les facteurs poussant les enfants à abandonner l'école comprennent des niveaux élevés de pauvreté (la Sierra Leone se classe 181e sur 188 sur l'Indice de développement humain), qui obligent les enfants à rester ou à abandonner l'école pour compléter le revenu familial, en particulier dans les familles où les enfants avaient perdu des proches pendant la guerre civile. De plus, alors que la scolarisation obligatoire doit être gratuite, les coûts associés aux supports scolaires, aux uniformes et autres coûts indirects, tels que les contributions aux programmes alimentaires des écoles, favorisent la déscolarisation des enfants. Avec un manque d'enseignants formés (40 pour cent des enseignants de l'école primaire ne sont pas formés), une pénurie critique de manuels scolaires, des salles de classe surchargées et une mauvaise infrastructure scolaire et de mauvais environnements d'apprentissage, de nombreuses familles ne valorisent pas les coûts lorsqu'elles les pondèrent par rapport à la mauvaise qualité de l'éducation de leur enfant. L'exploitation et l'abus physiques et sexuels, le trafic d'enfants, le mariage précoce et forcé, le handicap, l'itinérance, l'enrôlement en tant qu'enfant soldat et les grossesses des adolescents sont d'autres facteurs qui favorisent l'abandon de l'école, ainsi que des filles visiblement enceintes bannies des écoles ordinaires et interdites d'examens publics[25].Ajoutant à ces difficultés existantes, l'épidémie du virus Ebola a fait fermer les écoles pendant 10 mois et de nombreux enfants n'y sont jamais retournés[26].Pour les filles, la fermeture des écoles pendant 10 mois a provoqué une vulnérabilité accrue aux agressions sexuelles ainsi que le besoin de « vendre du sexe » comme mécanisme de survie et la Sierra Leone a connu un pic important des taux déjà très élevés des grossesses des adolescentes[27].

L'éducation se voyant attribuer 11 pour cent seulement du budget national – et le secteur de l'éducation voyant une moyenne de simplement 3 pour cent du PIB entre 2000 et 2016[28], l'investissement dans l'éducation et le rythme de la reconstruction ne sont pas suffisants pour les nombreux enfants qui manquent d'éducation.

Axe de la recherche : La position de départ de l'EPT-SL pour la recherche était l'idée que l'éducation n'est pas une victoire facile, unique et à court terme, en particulier par rapport aux difficultés contextuelles auxquelles est confronté le système éducatif de la Sierra Leone. Il s'agit d'un investissement à long terme, qui exige un financement prévisible, et ceci pose un problème majeur en Sierra Leone où le gouvernement prend massivement des décisions d'investissement à court et moyen terme, dictées par les plans de dépenses à moyen terme (soutenus par le FMI) et les exigences politiques des cycles électoraux. La coalition maintient que ces immenses difficultés en matière d'éducation dans le pays nécessitent des solutions systémiques et un financement durable –

---

[24] Centre des politiques et données d'éducation (2014).Extrait de https://www.epdc.org/sites/default/files/documents/EPDC%20NEP_Sierra%20Leone.pdf

[25] L'interdiction a été déclarée politique gouvernementale officielle en avril 2015, peu avant la réouverture des écoles à la suite de l'épidémie du virus Ebola. En mai 2018, l'interdiction est restée en vigueur et la Sierra Leone fait face à un contentieux devant le tribunal de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).Pour en savoir plus, consultez par exemple :https://reliefweb.int/report/sierra-leone/regional-court-judge-sierra-leone-schools-ban-pregnant-girls

[26] Boisvert, K., *Rapport d'études de cas :Save the Children Sierra Leone* (2017).Education in Crisis and Conflict Network.1.Extrait de https://scholarworks.umass.edu/cie_eccn/1

[27] Denney, L., Gordon, R., Kamara, A. et Lebby, P. *Researching livelihoods and services affected by conflict:Change the context, not the girls: Improving efforts to reduce teenage pregnancy in Sierra Leone*, Rapport 11, Secure Livelihoods Research Consortium, ODI, Londres. Extrait de :https://securelivelihoods.org/wp-content/uploads/RR11_Change-the-context-not-the-girls_Improving-efforts-to-reduce-teenage-pregnancy-in-Sierra-Leone.pdf

[28] Source :https://www.theglobaleconomy.com/Sierra-Leone/Education_spending/

des caractéristiques qui sont étroitement identifiées à la fiscalité. La coalition s'est par conséquent mise à étudier le potentiel de l'imposition pour générer des recettes durables afin d'améliorer les dépenses publiques pour l'éducation en Sierra Leone.

Processus de la recherche : L'EPT-SL a commandé cette étude entièrement financée par le CSEF en partenariat avec les organisations membres de la coalition et des partenaires ayant des connaissances et des capacités thématiques existantes pertinentes (Fet Di Po - Sierra Leone, Knowledge for Community Empowerment Organization (KoCEPO), Tinap for Education, World Child Organization), qui ont collaboré à la planification de l'étude, ont fourni des recenseurs pour la collecte de données et ont pris en charge le traitement et l'analyse des données, ainsi que l'examen et l'intégration dans le rapport de recherche. D'autres partenaires de la coalition ont apporté leur soutien grâce à une observation de qualité de la recherche (ActionAid Sierra Leone, UNICEF, Budget Advocacy Network et Western Area Budget Advocacy Network).L'étude, qui a commencé en novembre 2017 et a été réalisée en février 2018, a utilisé différentes méthodes. Les données secondaires extraites du gouvernement de la Sierra Leone, telles que le plan sectoriel de l'éducation, le rapport de recensement et les projets de budget, ont été interrogées afin d'établir des connexions entre l'imposition et l'investissement dans l'éducation. Des informations qualitatives sur des questions spécifiques liées aux difficultés de l'administration fiscale nationale ont été collectées via des entretiens en profondeur, notamment avec le Chef de l'unité des politiques fiscales du ministère des finances et du développement économique et avec des cadres supérieurs des ministères du Contrôle, de la recherche de la planification, et des taxes intérieures de l'administration fiscale. On trouve dans l'analyse l'estimation du manque à gagner dû à des pratiques fiscales dommageables et aux cadres réglementaires politiques mondiaux et nationaux affaiblis.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Alors que la recherche était techniquement complexe, et qu'il n'y a pas eu de participation communautaire directe aux processus de recherche, la coalition a traduit les résultats en formats accessibles pour échanger avec tous ses membres et avec le public, par exemple via des débats à la radio et des programmes de télévision en libre antenne et via une formation pour les OSC et membres du réseau de la coalition sur le financement et l'imposition de l'éducation, qui ont ensuite relayé les discussions dans leurs circonscriptions. En outre, en reconnaissant que l'imposition et la dynamique de pouvoir associée complexe est un sujet délicat en Sierra Leone, la coalition a discuté en face à face avec différents acteurs, notamment le ministre de l'éducation, l'administration fiscale et les chefs d'établissements des conseils locaux, dont certains ont été invités en tant que modérateurs et intervenants à la radio sur des sujets spécifiques liés à l'imposition et l'éducation. Cette stratégie a permis de créer un environnement favorable au débat public élargi et à la sensibilisation aux sources de recettes et aux écarts de financement de l'éducation dans le pays. Dans le même temps, la coalition a misé sur la possibilité de la campagne présidentielle alors dominante en présentant les résultats de l'étude et en plaidant pour la génération de recettes pour l'éducation grâce à l'imposition pour le parti d'opposition à l'époque, le Sierra Leone People's Party (SLPP).

Réponse et influence émergente : Les débats publics, en particulier ceux organisés à la radio, ont attiré l'attention des pouvoirs, en particulier l'attention des médias et l'engagement du public s'est accru. Le parti SLPP a ensuite été élu au pouvoir en avril 2018, et la coalition accumule les preuves indiquant que la génération de recettes est le « mantra » clé du SLPP pour tenir la promesse de campagne du parti aujourd'hui au gouvernement d'une éducation primaire, secondaire de premier et de deuxième cycle. Le premier ordre exécutif par le Président entrant à sa prise de pouvoir, a proclamé un système de comptes du Trésor uniques (STA) pour faciliter et consolider la génération de recettes nationales améliorées (Ordre exécutif n° 1 :9 avril 2018).En outre, dans son discours présidentiel à l'Assemblée nationale le 10 mai 2018, le président Julius Maada Bio s'est engagé à augmenter et soutenir une part de 20 pour cent du budget national consacrée à l'éducation.

Leçons tirées : La coalition a identifié que :

- La recherche était non seulement ***opportune***, présentant des informations à jour dans la course aux élections nationales, mais elle était aussi ***ancrée dans la réalité***, et a fourni des solutions pratiques, faisables et rentables à un immense défi national.

- ***D'intenses efforts de plaidoyer***, en particulier via des structures communautaires et l'utilisation des médias de masse (radio et télévision) en périodes de pointe ont attiré non seulement l'attention des décideurs politiques et des partis politiques, mais ont également fait augmenter les exigences et la participation des citoyens dans les débats en matière de politique et d'éducation.
- Pour que l'étude soit ***crédible et la propriété des acteurs***, la coalition a dû assurer l'inclusion complète des membres dans la planification, la mise en œuvre et la critique des processus de la recherche.

Exploiter les partenariats pour impliquer les décisions de façon efficace en Indonésie

La coalition NOUVELLE Indonésie a été officiellement établie en 2010, la même année que la première obtention du soutien des subventions du CSEF par la coalition[29].En tant que coalition de 40 organisations membres, NOUVELLE Indonésie axe ses efforts sur l'influence de la politique d'attribution du budget de l'éducation au niveau local, ainsi que sur le lobbying auprès de la Cour Constitutionnelle pour garantir une éducation obligatoire pendant 12 ans. NOUVELLE Indonésie encourage également la disponibilité des écoles près des communautés marginalisées qui vivent dans des régions reculées, des infrastructures adéquates et un accès équitable à l'éducation non formelle.

Contexte : En 2016, l'Indonésie a consacré 20 pour cent de son budget national total à l'éducation. Cependant, le chiffre de 20 pour cent est inférieur aux 3 pour cent du produit intérieur brut (PIB).En outre, plus de 75 pour cent de ces 20 pour cent sont dédiés aux salaires et aux frais récurrents, et les 25 pour cent restants et limités sont dédiés à l'amélioration de la qualité de l'éducation grâce à la formation des enseignants, la construction d'infrastructures scolaires et les aides aux écoles, par exemple des subventions pour le fonctionnement de l'école (appelées Bantuan Operasional Siswa - BOS) et des bourses pour les élèves. De plus, la loi sur la Constitution nationale de 1945 définit que l'État a l'obligation de garantir l'accès à l'éducation à chaque citoyen, mais ne précise pas le niveau d'éducation garanti. Cependant, la loi numéro 20 de 2003 en référence au système de l'éducation nationale garantit aux citoyens une éducation obligatoire ou non formelle équivalente de *neuf ans*.

Le cycle de neuf ans est défini par la répartition budgétaire, les politiques éducatives existantes et le budget étant plus axés sur l'éducation formelle aux niveaux scolaires du primaire et du premier cycle secondaire. De plus, la Cour constitutionnelle peut uniquement autoriser, mais pas mandater, le gouvernement (central et local) à mettre en œuvre l'éducation obligatoire de 12 ans, alors que la Cour s'adapte à la capacité fiscale du gouvernement. Les membres de NOUVELLE Indonésie ont cherché à générer des preuves suffisantes pour faire pression sur la Cour constitutionnelle afin de promulguer l'éducation obligatoire sur 12 ans dans la loi sur le système de l'éducation nationale, pour que des changements structurels soient apportés et que le gouvernement local et central soient légalement obligés de mettre en œuvre le cycle d'apprentissage de 12 ans conformément aux engagements de l'Objectif de développement durable (ODD) 4.

Axe de la recherche :Pour éclairer ce programme de plaidoyer, la coalition a réalisé l'examen de 20 allocations budgétaires pour l'éducation de districts[30], avec pour objectif d'observer la part et la taille du budget pour les besoins éducatifs spéciaux, par exemple des allocations pour les infrastructures scolaires, la formation des enseignants, l'évolution et les salaires, et l'éducation non formelle et de comparer les allocations dans les écoles publiques et privées. La recherche, réalisée sur six mois de mai à octobre 2016 et entièrement financée par le CSEF, a été complétée par un examen des cadres nationaux politiques et législatifs concernant l'éducation obligatoire.

[29]Même s'il ne s'agit pas d'un pays partenaire du PME, l'Indonésie est éligible au soutien du CSEF selon la liste des pays approuvés dans la proposition 2016-2018 du CSEF.

[30] Voici les 20 districts concernés : Aceh Besar, Kota Pekalongan, Kota Banda Aceh, Gunung Kidul, Serdang Bedagai, Bojonegoro, Bengkalis, Kota Malang, Kota Palembang, Mempawah, Bandung, Maros, Sukabumi, Jembrana, Kota Sukabumi, Lombok Timur, Cilacap, Kupang, Kebumen, Kota Pare-Pare.

Processus de la recherche : La coalition a adopté une approche horizontale axée sur le partenariat pour la recherche, en impliquant les organisations de la société civile (OSC) membres de la coalition et les universitaires, ainsi que des représentants du gouvernement, en particulier le ministre de l'éducation et les organismes régionaux de planification et de développement (appelés Badan Perencana Pembangunan Daerah - BAPPEDA). Les OSC et les établissements universitaires ont collaboré sur les processus de conception et d'analyse des données de la recherche, alors que le ministère de l'éducation et BAPPEDA ont contribué aux processus de collecte des données – en particulier en fournissant l'accès aux données budgétaires. Une fois les données analysées, la coalition a animé des discussions de groupe avec des acteurs de l'éducation (ministère de l'éducation local et central, écoles, enseignants et autres ONG travaillant dans le secteur) pour vérifier les informations et confirmer les résultats.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Les résultats de la recherche ont éclairé l'élaboration d'un document de politique qui a été communiqué aux commissions de l'éducation au niveau parlementaire, au conseil exécutif national du gouvernement, au ministre de l'éducation et au ministre des affaires religieuses, à tous les membres de la coalition du pays, des provinces, des districts et des communautés, à d'autres ONG de défense de l'éducation et aux médias grâce à une série d'interventions en face à face et de forums publics. Les activités de sensibilisation comptaient une conférence de presse après le face à face entre la coalition et la rédaction en chef d'un média de masse pour garantir l'intérêt, et la communication des résultats clés et de leurs implications via une émission radio, des publications en ligne et les réseaux sociaux.

Réponse et influence émergente : Les discussions avec deux commissions parlementaires (la Commission 10 sur l'éducation et la Commission 8 sur l'éducation islamique), ainsi qu'avec les parlementaires au niveau local et des districts se sont révélées particulièrement fructueuses : Les résultats de la recherche indiqués ont alarmé les parlementaires – qui ont prétendu ne pas être au courant auparavant de l'étendue des différentes difficultés, en particulier autour du soutien réglementaire au niveau local et des allocations budgétaires visant à soutenir les engagements nationaux à 12 ans d'éducation obligatoire. Par conséquent, lors des audiences parlementaires en 2017 lors desquelles les ministres de l'éducation étaient présents, les membres du Parlement ont posé des questions essentielles qui ont confirmé l'analyse de NOUVELLE Indonésie, à savoir que le niveau national n'avait pas le pouvoir de mandater le gouvernement local pour la mise en œuvre de la politique nationale d'éducation obligatoire pendant 12 ans. Ainsi, NOUVELLE Indonésie a gagné du terrain en légitimant son plaidoyer ciblant les gouvernements provinciaux et de districts.

De plus, la recherche et le plaidoyer de NOUVELLE Indonésie ont contribué à influencer une avancée politique qui peut permettre à plus d'élèves de suivre 12 années d'éducation :Le ministre de l'éducation et de la culture a signé le règlement 17 de 2017 qui applique un quota d'au moins 20 pour cent pour la scolarisation des groupes marginalisés et vulnérables et certaines régences (sous-divisions politiques d'une province en Indonésie) ont déjà commencé à mettre ce quota en œuvre (Jakarta, Banten, le centre de Java et le sud de Sulawesi).Le sud de Sulawesi est allé plus loin pour garantir la mise en œuvre de 12 ans d'éducation obligatoire grâce à la promulgation du règlement régional n° 2 de 2017.

Leçons tirées : La coalition a observé les éléments suivants comme des éléments importants de la réussite :

- Le processus de ***partenariat, combiné au renforcement des relations existantes avec l'élite politique,*** a permis d'améliorer l'acceptation de la recherche. La coalition a eu accès aux décideurs finalement ; d'abord via les protocoles administratifs officiels, puis en construisant un rapport en face à face avec les décideurs ciblés.
- Le plaidoyer basé sur des preuves doit ***démontrer l'impact d'une politique gouvernementale*** non seulement sur une priorité d'éducation spécifique (telle que l'accès et l'inclusion), mais également sur le développement du pays de façon plus large.
- Les résultats de la recherche doivent être ***présentés et communiqués sous différents formats***, adaptés à chaque public, en tenant compte des besoins d'informations des décideurs (contenu et format).

Qu'en est-il de la Grande Charte des enseignants des écoles publiques après 50 années (1966-2016) de mise en œuvre aux Philippines ?

Le réseau de la société civile pour les réformes de l'éducation (E-Net) a été établi aux Philippines en 2000 et la coalition comptait 88 membres de la société civile à la fin de 2017. E-Net est l'un des « plus jeunes » bénéficiaires des subventions du CSEF, soutien qui a débuté en mars 2016. Cet examen récapitulatif complet a commencé en juillet 2016 et a été finalisé en octobre 2017.

Contexte : Presque dix pour cent des 39 millions de Philippins estimés âgés de 6 à 24 ans sont des enfants et des jeunes déscolarisés (EJD)[31]. Le financement de l'éducation est un facteur essentiel, les dépenses gouvernementales en matière d'éducation s'élevant en moyenne à 2,5 pour cent du PIB ces dix dernières années, bien en-deçà de la moyenne régionale en Asie de l'Est de 3,6 pour cent du PIB et la moyenne en Asie du Sud de 3,8 pour cent[32].Dans ce contexte, la coalition E-Net a mis un accent stratégique sur la défense d'un financement de l'éducation accru au niveau national afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et de contribuer de façon significative à l'attraction et la fidélisation d'enseignants qualifiés, des enfants et des jeunes (de retour) dans le système d'éducation public.

Axe de la recherche : Ces dix dernières années, les Philippines ont été confrontées à une crise de plus en plus forte du recrutement et de la fidélisation des enseignants qualifiés à cause de rapports enseignant/élève élevés (1:45 pour l'année scolaire 2016/2017 au niveau élémentaire), de maigres salaires, de conditions de travail insatisfaisantes et de peu de soutien et de développement professionnel des enseignants[33]. La coalition a par conséquent réalisé un examen de la mesure dans laquelle les dispositions de la loi spéciale pour les enseignants – RA 4670 – connue au niveau national sous le nom de « Grande Charte pour les enseignants des écoles publiques », continuent d'être mises en œuvre depuis son décret il y a un demi-siècle le 18 juin 1966.

La justification de cet exercice d'évaluation était double : premièrement, mieux comprendre le statut des conditions d'enseignement par rapport aux dispositions de la Grande Charte ; e deuxièmement, saisir l'occasion de l'examen pour veiller à ce que le personnel enseignant comprenne bien ses droits et ses responsabilités tels que les détermine la Grande Charte.

Processus de la recherche : E-Net a réalisé l'examen en consultation avec les syndicats d'enseignants et leurs membres, membres de la coalition[34].Des consultations et des discussions de groupe (auxquelles ont participé des enseignants de la région de la capitale nationale (RCN) et de la région Luçon centrale (LC) et des membres du conseil national des organisations participantes) ont eu lieu entre juillet et novembre 2016, dont la coalition a analysé les données et a validé les résultats avec les membres (*mention dans la note de bas de page 4*) avant octobre 2017.Tous les processus d'examen ont été entièrement financés par le CSEF.

---

[31]Enquête nationale annuelle 2016 sur les indicateurs de pauvreté (APIS).Dans ce rapport, EJD fait référence aux membres de famille âgés de 6 à 14 ans qui ne vont pas à l'école officielle ; et aux membres de famille âgés de 15 à 24 ans qui sont actuellement déscolarisés, n'occupent pas d'emploi rémunéré et n'ont pas terminé de formation universitaire ou postsecondaire.

[32] Banque de données en ligne de l'Institut de statistique de l'UNESCO et de la Banque mondiale.

[33] Voir par exemple l'article de l'Internationale de l'éducation sur les difficultés liées aux salaires des enseignants dans le pays : https://ei-ie.org/fr/detail/15229/philippines-un-syndicat-de-l%E2%80%99%C3%A9ducation-mobilise-les-enseignantes-contre-les-bas-salaires, ou l'article d'un journal local sur le même sujet datant de 2010 : http://bulatlat.com/main/2010/10/09/filipino-educators-demand-for-just-compensation-humane-working-conditions-on-world-teachers-day/, ou l'article du Manila Times de 2014 sur les classes surchargées : http://www.manilatimes.net/too-many-students-too-few-classrooms/101219/ signalé comme un problème persistant en 2017 : https://www.philstar.com/the-freeman/cebu-news/2017/05/15/1700464/classrooms-shortage-still-problem, ainsi qu'un article des actualités locales sur les raisons pour lesquelles les enseignants Philippins sont attirés par le travail à l'étranger : https://www.rappler.com/ business/ economy-watch/27642-pinoy-teachers-earn-less-than-us-counterparts .

[34]Action and Solidarity for the Empowerment of Teachers (ASSERT); Public Services Labour Independent Confederation (PSLINK); Samahang Manggagawang Pilipino – National Alliance of Teachers and Office Workers (SMP-NATOW); Teachers' Dignity Coalition (TDC) et ; Teachers & Employees Associations for Change and Education Reforms, Inc.(TEACHERS, Inc.). Ce sont tous des organisations et des syndicats d'enseignants nationaux.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : L'examen a révélé que bon nombre des trente-six (36) dispositions législatives de la Grande Charte étaient destinées à protéger les droits professionnels et les avantages des enseignants sont restés inappliqués, incorrectement appliqués ou sous-appliqués pendant cinquante ans, et que la majorité des dispositions de cette loi ont toujours été sous-financées, voire non financées, entre 1966 et 2016.

Il a permis d'identifier que l'ensemble des dispositions progressives de la Grande Charte, telles que le congé rémunéré pour études, étaient devenues le sujet de publications arbitraires et confiscatoires, réduisant et/ou supprimant les avantages acquis auparavant en matière de droits des enseignants à la liberté académique et la protection juridique garanties par la Grande Charte et d'autres lois existantes, comme par exemple les droits des enseignants en vertu de la Loi sur l'éducation de 1982 (Batas Pambansa 232) et la Déclaration des droits de la Constitution des Philippines.

Les processus concernés par la réalisation de l'examen ont contribué à mobiliser les enseignants afin d'étudier la façon dont leurs droits avaient été violés et d'exprimer leurs préoccupations via un certain nombre de documents d'orientation soumis aux législateurs et au ministère de l'éducation. De plus, en octobre 2017, E-Net a préparé un document politique basé sur les résultats de l'examen, qui a été soumis au gouvernement, appelant le ministère de l'éducation, en tant qu'agence en chef de la mise en œuvre de la Grande Charte (selon le mandat de son article 30) pour examiner la mise en œuvre de la Grande Charte en consultation avec les syndicats et les organisations d'enseignants. Le document politique incite également le ministère de l'éducation à lancer une campagne d'information au niveau national sur les dispositions de la Grande Charte.

L'implication des enseignants dans ce processus a contribué à une demande de plus en plus forte de la part des associations d'enseignants à garantir la responsabilité de la mise en œuvre de l'ODD 4.Elle a de plus contribué à une campagne largement soutenue et relayée pour demander des comptes au Président des Philippines par rapport à sa promesse de campagne présidentielle d'augmenter les salaires du personnel enseignant.

Réponse et influence émergente : Des résultats positifs émergent déjà :certaines dispositions de la Grande Charte pour les enseignants des écoles publiques, telles que la poursuite du développement professionnel des enseignants, le paiement des heures supplémentaires et des indemnités de difficulté, et dans certains cas le respect des 6 heures de temps d'enseignement obligatoires, sont mises en œuvre légalement. En octobre 2017, la secrétaire à l'éducation Leonor Briones a émis une directive permettant aux bureaux régionaux de commencer à calculer et à traiter l'indemnité de difficulté spéciale d'environ 61 000 enseignants qualifiés d'école publique dans l'ensemble du pays[35].Le gouvernement a également augmenté l'attribution du budget national de l'éducation pour les nouveaux postes d'enseignants. Le ministère du budget et de la gestion a approuvé la création de 75 242 postes d'enseignants pour l'année scolaire 2018-2019[36].

Leçons tirées : Grâce aux processus susmentionnés, la coalition a retenu que :

- ***Impliquer les principaux acteurs*** que la recherche concerne le plus (dans ce cas, les enseignants) est un ***processus long*** en raison de leurs programmes et priorités d'enseignement exigeants qui doivent être guidés et des consultations organisées par rapport au calendrier académique.
- L'unification de toutes les organisations d'enseignants autour d'un objectif commun est un processus complexe, sensible et politisé sur fond de contexte historico-politique du pays. Réaliser une série d'***activités de renforcement des capacités*** au fil du temps pour élaborer une conception commune et un certain consensus est une ***partie essentielle du processus*** d'implication des citoyens dans les approches de responsabilité sociale de la défense de l'éducation.

Assurer l'***implication*** des principaux acteurs ***dans tous les aspects du plaidoyer*** – la recherche et la planification des campagnes réelles les rend plus actifs et engagés à participer aux activités de

[35]Consultez par exemple : https://www.philstar.com/headlines/2017/10/20/1750984/61000-teachers-receive-special-hardship-allowance#X0xeUhbsPVSwz9Is.99

[36]Pour en savoir plus, consultez : https://www.dbm.gov.ph/index.php/secretary-s-corner/press-releases/list-of-press-releases/787-dbm-approves-creation-of-75-242-new-teaching-positions

plaidoyer telles que les dialogues politiques et le travail de lobbying. Ils peuvent ainsi ***s'approprier le plaidoyer*** parce qu'ils ont été entièrement impliqués dans le processus, en particulier pour identifier et prêter leur voix sur des ***sujets importants à leurs yeux***.

Mise en œuvre de l'éducation inclusive en Moldavie : un long chemin à parcourir

La coalition APSCF (Alliance des ONG actives dans le domaine de la protection sociale des enfants et des familles) en Moldavie a été enregistrée en 2002 et compte un total de 86 organisations de la société civile membres. L'APSCF est subventionnée par le CSEF depuis janvier 2014.L'objet de la recherche était sur la mise en œuvre de l'éducation inclusive. La recherche a été entreprise en 2016-2017 et entièrement financée par le CSEF.

Contexte : La République de Moldavie a hérité du modèle soviétique d'un système d'éducation ségrégatif qui comprend des écoles classiques, des écoles auxiliaires et des écoles spéciales sans mécanisme d'évaluation adéquat des acquis. L'ancien système éducatif était axé sur le « modèle médical » du traitement du handicap, selon lequel un enfant qui ne respectait pas les critères d'éligibilité à l'école classique était considéré comme un « problème » et envoyé vers une école auxiliaire ou spéciale. La ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (1993) par la République de Moldavie a mené à la reconnaissance de la valeur des enfants qui doivent être protégés, éduqués et soutenus. Ceci a apporté des changements et de nouvelles possibilités pour les enfants de Moldavie.

Ces cinq dernières années, le système éducatif moldave a subi plusieurs processus de restructuration, notamment a) l'optimisation des unités éducatives, b) la désinstitutionalisation et c) l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'éducation inclusive. La désinstitutionalisation et l'éducation inclusive sont des processus interdépendants et poursuivent l'objectif d'assurer le droit de tous les enfants à l'éducation – tel que le garantit la Constitution de la République de Moldavie. Le processus de désinstitutionalisation a débuté en 2007 à la suite de l'approbation de la stratégie nationale et du plan d'action sur la réforme du système d'accueil des enfants en institution pour 2007-2012 (décision gouvernementale n° 784).Conformément au processus de désinstitutionalisation, le gouvernement a commencé à élaborer et mettre en œuvre des politiques d'éducation inclusive au niveau national. Dans ce contexte, le programme pour le développement de l'éducation inclusive en République de Moldavie pour 2011-2020 a été approuvé. Il indique que tous les enfants de la République ont le droit de s'inscrire à l'école la plus proche de leur domicile et de bénéficier de services éducatifs spécialisés, si nécessaire, selon une évaluation complexe. Les services éducatifs spécialisés comprennent : orthophoniste, psychologue, support pédagogique, centre de ressources pour l'éducation inclusive, etc. Le processus de l'éducation inclusive est soutenu par les Services d'aide psycho-pédagogique (PAS), chacun des 8 à 10 spécialistes du domaine qui sont responsables de l'évaluation des besoins éducatifs des enfants et de l'aide au processus d'inclusion à l'école. Au niveau national, le Centre républicain pour l'aide psycho-pédagogique (RCPA) a été créé pour offrir un soutien méthodologique aux services PAS en matière d'inclusion éducative de tous les enfants.

Le travail de plaidoyer clé de la coalition est axé sur 1) l'implication de la société civile locale dans la planification et le contrôle des politiques publiques, ainsi que la mobilisation des communautés locales pour une éducation inclusive améliorée en Moldavie ; 2) l'amélioration de la réforme politique participative, basée sur des preuves et sur les droits de l'homme et les processus de budgétisation liés à l'éducation inclusive en Moldavie ; et 3) l'amélioration de la qualité des capacités et pratiques d'enseignement dans les écoles et les maternelles en Moldavie pour que les écoles deviennent plus accessibles aux enfants présentant des besoins éducatifs spéciaux.

Axe de la recherche : L'objectif de la recherche consistait à évaluer les perceptions de différents acteurs sur l'évolution de la mise en œuvre de l'éducation inclusive afin d'identifier les pratiques positives, les leçons tirées et les difficultés pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques basées sur l'éducation inclusive en République de Moldavie.

Processus de la recherche : L'étude a été commandée par l'APSCF et deux consultants externes ont été recrutés pour élaborer l'ensemble de l'étude, notamment la collecte des données, la rédaction des rapports, etc. La coalition s'est associée à l'association moldave internationale de services sociaux AO Keystone qui s'occupe principalement des personnes ayant un handicap. Les méthodes de recherche appliquées comprenaient des entretiens structurés, des enquêtes, des groupes de réflexion et une analyse des données statistiques. La recherche a été menée dans 20 écoles, dont 10 écoles pilotes, qui étaient soutenues auparavant par des ONG dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive, et 10 écoles similaires aux écoles pilotes selon leurs caractéristiques (ville, type d'école, nombre d'enfants), mais qui ne bénéficiaient pas du soutien d'ONG. Les écoles ont été sélectionnées dans les trois zones géographiques (nord, centre, sud).40 pour cent des écoles étaient en milieu urbain et 60 pour cent en milieu rural.

Au total, 400 élèves (200 élèves sans et 200 élèves avec des besoins éducatifs spéciaux), 100 éducateurs, 15 directeurs d'école et 15 cadres du service de soutien pédagogique ont été interrogés.10 groupes de réflexion de 100 personnes ont été organisés (avec des enseignants, des élèves sans besoins éducatifs spéciaux, des parents d'élèves avec et sans besoins éducatifs spéciaux, des équipes multidisciplinaires et des services de soutien à l'école).Les données statistiques sur l'éducation inclusive fournies par le centre RCPA (Centre républicain pour l'aide psycho-pédagogique)et les résultats de la recherche sur l'accessibilité du RCPA ont été analysées.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : La recherche a révélé qu'il y avait encore de nombreuses difficultés et des obstacles à la mise en œuvre de l'éducation inclusive. La recherche est utilisée pour l'élaboration de supports de plaidoyer, par exemple des prises de position adressées aux acteurs[37], des graphiques d'information, et pour les campagnes dans les médias. Fin 2017 et début 2018, l'APSCF a commencé à s'adresser aux autorités de façon plus systématique, en faisant référence aux principales recommandations de l'étude de base. La recherche a été largement diffusée comme suit :

- Au niveau national, lors d'événements tels qu'une conférence organisée avec 150 enseignants de toute la Moldavie, de rencontres avec des enseignants des universités, d'un club de presse développé par l'APSCF, du festival de la citoyenneté qui est le principal événement qui réunit les organisations de la société civile et d'autres.
- Aux représentants du ministère de l'éducation, de la culture et de la recherche ; des exemplaires ont été offerts au centre RCPA ; aux services PAS de 35 districts ; aux parents d'enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux et aux membres de l'APSCF.

Réponse et influence émergente : L'étude de base a été largement promue sur les réseaux sociaux, les médias en ligne et hors ligne. Au niveau international, l'étude a été soumise sous forme de résumé pour une publication lors de la conférence scientifique internationale DARE - Recherche, apprentissage, enseignant et soutien aux étudiants, organisée les 20 et 21 novembre 2017 à Tbilissi.

Leçons tirées : Les éléments de recherche et d'analyse sont très importants pour le travail de plaidoyer, car ils peuvent être utilisés pour s'adresser aux parties prenantes, aux acteurs concernés du secteur, ainsi que pour ***faire participer les citoyens aux arguments/faits basés sur des preuves***. Derrière une campagne de plaidoyer efficace se trouvent des messages forts basés sur des faits à partir des données collectées et des résultats de la recherche.

Paix et disparités des conflits – différents besoins, différents coûts – la réalité de la réalisation d'une éducation de qualité pour tous au Soudan

La coalition soudanaise pour l'éducation pour tous (SCEFA) a été établie en 2003 et officiellement enregistrée en 2005.Elle compte actuellement 67 organisations membres et est subventionnée par le CSEF depuis décembre 2011.

[37] Voir :http://www.aliantacf.md/sites/aliantacf/files/APSCF_promovarea-educatiei-incluzive_0.pdf

Contexte et axe de la recherche : Même s'il y a une augmentation importante de l'inscription à l'école primaire après la signature de l'accord de paix global en janvier 2005, il y a de grandes disparités d'accès, d'absorption, de taux de rétention et de taux de suivi à tous les stades de l'éducation de base entre les États. Par exemple, l'État de Kassala - où sévissent conflit, instabilité et niveaux élevés de pauvreté - n'a pas bénéficié des développements réalisés dans le secteur dans d'autres États tels que l'État de River Nile – une région pacifique. Cette étude comparative a examiné l'impact des coûts de l'éducation et des dépenses réelles dans les États de Kassala et de River Nile, particulièrement ciblés à cause de leur situation différente de conflit et de paix. L'étude a été commandée en externe par la coalition SCEFA et entièrement financée par le CSEF. La recherche a débuté en juin 2016 et s'est terminée en mai 2017.Des données ont été collectées à partir de différents ministères du gouvernement, tels que la Direction générale du budget et le Ministère des finances et de la planification économique et des recherches principales ont été entreprises avec la direction d'écoles primaires et secondaires, des représentants des conseils scolaires ou des conseils de parents, des représentants des universités et des responsables gouvernementaux. Des discussions de groupe ont eu lieu avec les parents dans chaque état.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer et influence émergente : Les résultats de l'étude ont été diffusés via les activités des programmes des membres de la coalition SCEFA, l'implication des médias de masse, d'autres partenaires, notamment les organisations internationales, les universités, les sociétés de jeunes et de femmes, le ministère fédéral de l'éducation publique et les ministères de l'éducation des deux états. Les résultats de la recherche ont été bien accueillis par le gouvernement pour soutenir une meilleure planification (plus équitable) du développement de l'éducation afin de garantir les droits de tous les enfants, pour améliorer la qualité de l'éducation et l'environnement scolaire général et pour renforcer le rôle des parents dans la gestion des écoles. Le gouvernement a suggéré que la même étude soit mise en œuvre dans différents états du Soudan. Les deux ministères de l'éducation des États de Kassala et de River Nile où l'étude a été menée ont été influencés pour augmenter le budget pour l'éducation de 2 pour cent.

Leçons tirées : Les ***informations factuelles*** fournies par le résultat de l'étude a donné ***davantage de crédibilité*** aux contributions de la coalition SCEFA aux programmes de plaidoyer et de sensibilisation du public. La coalition a reconnu l'importance de chercher des faits pour soutenir la campagne et le travail de plaidoyer pour une éducation gratuite, en particulier lors des forums/réunions du conseil des députés, et pour renforcer les relations avec d'autres acteurs de l'éducation, les communautés et le gouvernement.

Documentation des rapports et des leçons tirées de la société civile historique autochtone pour le droit à l'éducation en Bolivie

La Campagne bolivienne pour le droit à l'éducation (CBDE)[38] a été établie en 2000 et s'est transformée en un réseau de 96 militants, d'agents et d'acteurs du droit à l'éducation (notamment des universitaires, des OSC représentant divers groupes marginalisés, des associations de parents et d'élèves et des ONG internationales).La coalition est soutenue par le CSEF depuis 2009.

La campagne CBDE axe son travail de plaidoyer sur la promotion du droit humain à l'éducation, en générant des propositions d'éducation complètes, en contrôlant et en demandant la responsabilité sociale du respect de la réglementation liée à l'éducation, en influençant les politiques publiques via des synergies institutionnelles et la mobilisation sociale dans l'État plurinational de la Bolivie. La coalition a fait reconnaître ses partenariats académiques et sa rigueur, en particulier dans le cadre de la quête de la campagne CBDE d'une « éducation vraiment émancipatrice ».

Axe et processus de la recherche : En contribuant à cette mission, la campagne CBDE a demandé à Marcelo Maldonado, un diplômé de sciences politiques de l'Université Mayor de San Simón, de faire des recherches et de documenter des archives historiques et la mémoire des luttes et des conquêtes sociales pour le droit à une éducation de qualité, inclusive et émancipatrice. Les recherches ont été

[38] Traduction en anglais : Bolivian Campaign for the Right to Education.

menées sur dix mois, de juin 2017 à avril 2018, avec l'entier soutien financier du CSEF et sous les auspices d'un comité de surveillance des recherches de la campagne CBDE. La recherche a exposé la découverte et l'apprentissage de *mémoires de la pédagogie libertaire* de la société civile non documentées auparavant pendant les années 1940 dans l'Altiplano[39].Cependant, une fois l'enquête commencée, la pertinence des leçons de l'histoire de l'importance de la société civile dans sa propre gestion de l'éducation a émergé.

L'auteur reconstitue l'expérience de l'autogestion des écoles menée par des groupes de peuples autochtones associés aux syndicats anarchistes de La Paz, des syndicats qui propagent de façon militante les idées libertaires dans la région rurale de l'Altiplano de Bolivie. Dans les années 1940, la fédération agraire ministérielle (FAD), associée à la fédération des travailleurs locaux, a promu l'organisation, la construction et la gestion de 51 écoles. Il s'agissait d'écoles qui servaient d'espaces d'éducation et de syndicalisation grâce auxquels les peuples autochtones ont renforcé leur long processus de libération du système des fermes et de leurs héritages coloniaux. La recherche, qui a été publiée dans un ouvrage sur la pédagogie libertaire[40], documente ainsi un projet éducatif mené par la société civile qui a réussi à conquérir le droit à l'éducation, ainsi qu'une longue mémoire de résistance des secteurs autochtones de Bolivie.

La reconstitution réalisée par l'auteur dans cet ouvrage est non seulement une précieuse « sauvegarde d'une expérience oubliée », mais également un hommage au projet inachevé d'une éducation scolaire exempte des défauts libéraux et autoritaires du passé. Les expériences pédagogiques libertaires de l'Altiplano de La Paz ont été possibles, non seulement grâce à la capacité à structurer les alliances avec le mouvement autochtone, mais également parce qu'aucun État de la région ni aucune élite agricole ne s'intéressait à la promotion de l'éducation autochtone. Cependant, les mémoires trouvés dans cet ouvrage ne se limitent pas à un exercice de reconstitution historique, mais aident également à déchiffrer la façon dont les projets éducatifs sont actuellement élaborés aux marges de l'éducation et de la scolarisation formelles et la façon dont la longue mémoire des luttes sociales pour le droit à l'éducation a influencé et continue d'influencer les initiatives d'autogestion dans l'éducation. Pour la campagne CBDE, ces étapes historiques ont offert l'occasion à la coalition d'apprendre - grâce aux expériences de la société civile du passé - à continuer d'élaborer un nouveau paradigme de l'éducation en tant que mécanisme de transformation pour garantir les droits humains dans l'État plurinational de la Bolivie.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer et influence émergente : La publication a été présentée en public dans la ville de Sucre en juillet 2017.Elle a été accueillie comme une contribution importante aux futures recherches et l'initiative a été reconnue comme recouvrant la mémoire historique des luttes autochtones pour le droit à l'éducation dans des processus historiques de répression et de violence. La recherche et la publication ont également été présentées dans différents espaces universitaires et éducatifs, ainsi que largement partagées sur le site Web de la CBDE, les plateformes des réseaux sociaux et via d'autres sources en ligne externes.

Leçons tirées : Une difficulté de taille rencontrée par la coalition a été de maintenir la relation positive que la CBDE avait établie avec les médias, afin de conserver une couverture médiatique des activités de la CBDE. Ceci a été identifié comme une difficulté liée à la tendance des médias de masse à prioriser les questions politiques, les questions sociales (et notamment d'éducation) n'étant pas visibles dans l'agenda médiatique. Cependant, une ***stratégie de communication*** élaborée par la CBDE, qui consiste à ***avoir une équipe d'alliés de différents médias*** qui dialogue avec la coalition a permis de mettre les questions soulevées dans la publication à l'ordre du jour public. Ceci, à son tour, a aidé à élever la CBDE au rang de source crédible d'information pour les médias et le grand public.

---

[39] « L' Altiplano » (« haute plaine » en espagnol), également connu sous le nom de « Plateau des Andes » ou « Plateau bolivien », au centre-ouest de l'Amérique du Sud, est la région où les Andes sont les plus larges. C'est la zone la plus étendue de haut plateau sur terre en dehors du Tibet. La plus grande partie de l'Altiplano se trouve en Bolivie, mais ses parties au nord se trouvent au Pérou, et ses parties au sud au Chili et en Argentine. Le plateau compte plusieurs villes de ces quatre pays, notamment El Alto, La Paz, Oruroet Puno.

[40] La publication au complet (en espagnol), intitulée « Schémas de la pédagogie libertaire dans l'Altiplano » est accessible sur le site de la CBDE ici :http://campanaderechoeducacion.org.bo/images/publicaciones/Esbozos%20de%20pedagoga.pdf.

Suivi en parallèle de l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation au Honduras

Foro Dakar-Honduras (FDH) est une coalition nationale pour l'éducation qui comprend 24 organisations de la société civile membres et sert d'espace de réflexion, d'analyse et d'élaboration de propositions visant à contrôler l'évolution de la politique en matière d'éducation publique, tout en assurant la promotion du droit humain à l'éducation. Le forum est subventionné par le CSEF depuis juillet 2013.

Contexte : Depuis 2006, FDH se positionne comme une organisation proactive proposant des documents écrits à examiner par le gouvernement du Honduras afin de renforcer le système d'éducation publique national grâce à :1) une proposition écrite sur la Nouvelle loi de l'éducation publique, 2) une proposition écrite sur la politique en matière d'éducation publique. Les deux propositions ont été remises au forum de convergence national (FONAC), une plateforme à l'époque déterminée par le gouvernement du Honduras pour canaliser les propositions de la société civile.

En 2012, le congrès national a approuvé le projet de loi après un long processus de sensibilisation auprès de la société publique. La loi est désormais connue sous le nom de « Loi fondamentale de l'éducation ».Malgré cette loi, l'éducation publique au Honduras continue de faire face à de graves difficultés, notamment une réduction du budget (6,28 pour cent du PIB en 2010, avec une chute à 4,09 pour cent en 2017)[41].Il y a eu une réduction de l'embauche d'enseignants ; depuis 2010, aucun nouveau poste d'enseignant n'a été créé. En outre, aucune information n'est disponible sur la formation des enseignants pour les niveaux préscolaire et de base de l'éducation, et aucune mention officielle des priorités éducatives n'est faite dans le plan gouvernemental (programme 2030).La faible qualité de l'éducation est manifeste lorsque seuls 70 pour cent[42] des élèves ont réussi l'examen d'admission de l'Université publique nationale du Honduras (UNAH), ceci menant à l'exclusion et à l'ouverture de la porte à l'éducation privée aux niveaux primaire et secondaire, où les élèves sont perçus comme bénéficiant d'une meilleure éducation pour les aider à accéder à une éducation tertiaire plus que les élèves des écoles publiques. Ceci a également encouragé le développement de l'éducation tertiaire privée, où il n'y a aucun examen d'admission.

Axe de la recherche : L'objectif de la recherche était de documenter l'évolution du pays en matière de tenue des engagements pris lors de la signature du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en utilisant l'ODD4 et ses 10 cibles comme paramètre et en mettant l'accent sur l'évolution pour préparer le plan stratégique 2018-2030 du secteur de l'éducation. Elle était également destinée à contribuer à renforcer la capacité de plaidoyer de la société civile en fournissant des informations fiables sur l'évolution du Honduras par rapport à l'ODD4.Ainsi, la recherche consistait à préparer un contre-rapport d'analyse du travail réalisé par l'État du Honduras en 2015-2016 du point de vue des 10 cibles de l'ODD4, en tenant compte des 12 thèmes[43] établis comme donnée de l'analyse préalable pour l'élaboration du plan sectoriel stratégique de l'éducation 2015-2030.Ces 12 thèmes ont été établis par le groupe d'éducation local et le personnel technique des institutions gouvernementales responsables de la loi. La recherche a été réalisée entre les mois de septembre et de décembre 2016 et a été entièrement financée par le CSEF.

Processus de la recherche : La principale recherche a été entreprise par des experts recrutés par FDH, sous la supervision d'une équipe composée de trois membres experts en recherche de FDH. La méthodologie de la recherche comprenait : i) l'examen de sources secondaires telles que les données statistiques générées par les sources officielles, p. ex., l'Institut national des statistiques (INE), le Bureau des statistiques de l'éducation du Secrétaire de l'éducation et différentes institutions du secteur éducatif qui ont des sources d'informations statistiques, et ii) des sources principales telles que les entretiens avec des personnes impliquées dans la prise de décisions et à

[41] http://www.bch.hn/download/honduras_en_cifras/hencifras2015_2017.pdf

[42] https://presencia.unah.edu.hn/noticias/aumenta-el-porcentaje-de-estudiantes-admitidos-en-la-unah

[43] Les sujets abordés étaient : 1. Le contexte du développement du secteur de l'éducation. 2. L'inscription, l'efficacité interne et les enfants sans scolarisation. 3. Les coûts et le financement du système. 4. La qualité et la capacité du système 5. L'efficacité externe. 6. L'équité et la démocratie. 7. L'éducation préscolaire. 8. L'éducation de base et secondaire. 9. L'éducation supérieure. 10. L'éducation non formelle. 11. L'éducation technique et professionnelle et la formation. 12. Le contexte de développement du handicap.

des postes de direction, via l'administration d'un bref questionnaire qualitatif permettant aux personnes interrogées d'avoir un espace pour exprimer leurs opinions sur la situation actuelle, les perspectives futures et faire des recommandations.

Lors de la première phase, FDH a déterminé les acteurs ciblés, en prenant pour critères : i) la connaissance du secteur de l'éducation du pays, ii) être à un poste de prise de décisions au sein du système éducatif du préscolaire au tertiaire. Cette stratégie a été utilisée pour toucher un groupe de 20 responsables qui avaient des connaissances clés du secteur de l'éducation du pays afin d'éclairer les avancées et les limites de l'élaboration du Plan sectoriel stratégique de l'éducation et de la réalisation des objectifs la dernière année.

FDH a analysé et sensibilisé au rapport, qui présente l'évolution réalisée jusqu'à aujourd'hui dans le cadre des 10 cibles de l'ODD4 et les 12 thèmes identifiés comme étant prioritaires par les différents acteurs travaillant à l'élaboration d'un plan sectoriel pour 2018-2030.

Le rapport de recherche, *« Contre-rapport 2016 : avancées de la réalisation de la politique en matière d'éducation publique et engagements pris par l'État du Honduras par rapport à l'ODD4 et à ses 10 cibles à l'horizon 2030 »*[44]a été préparé en tandem avec les rapports du gouvernement, en utilisant les données officielles du gouvernement qui étaient disponibles. Par conséquent, le rapport est un outil de plaidoyer pertinent dans la mesure où il permet à la société civile de compléter les déclarations du gouvernement et où il démontre les défauts et les non-conformités de ces dernières.

Utilisation de la recherche pour le plaidoyer : Un résultat clé de la recherche était que ; lors de la réalisation de l'analyse des différents sujets organisés pour l'élaboration du Plan sectoriel de l'éducation 2018-2030, si on fait une analyse croisée avec les objectifs de l'ODD4, on peut identifier que les cibles 8, 9 et 10 de l'ODD4 ne sont pas reflétées. Les recommandations clés du rapport sont par conséquent que tous les objectifs établis dans l'ODD soient compris dans le Plan sectoriel de l'éducation et que les paramètres utilisés à l'international mesurant l'indice du droit à l'éducation soient également mis en œuvre. Le rapport de recherche a également conclu que l'État du Honduras devait chercher à fournir des ressources pertinentes pour le secteur de l'éducation afin de garantir le droit à l'éducation. La garantie d'une éducation gratuite, publique, de qualité et inclusive signifie l'élaboration et l'adoption de politiques qui établissent des mécanismes visant à tenir l'engagement pris par les gouvernements de se conformer à l'ODD4, en attribuant une fourchette budgétaire entre 4 et 6 pour cent du produit intérieur brut.

La présentation du Contre-rapport 2016 a augmenté la sensibilisation aux questions ci-dessus qui ont été présentées lors d'un forum public organisé en février 2017.Un document de synthèse édité a été remis à chaque participant. Les invitations à assister au forum ont été faites via différents canaux, tels que par courrier électronique, par écrit et à la radio. Le forum a encouragé le dialogue éclairé entre les différents acteurs de la société hondurienne qui travaillent pour le droit à l'éducation. Une réponse clé des participants a été que les résultats de la recherche et le rapport soient communiqués à un public élargi.

Réponse et influence émergente : Une influence importante des conclusions du contre-rapport est que le groupe local d'éducation entreprenne d'élaborer le Plan sectoriel d'éducation 2018-2030 conformément à l'ODD4.

Leçons tirées :

- ***Si les enquêtes sont appuyées par des données fiables, les décideurs sont obligés d'en tenir compte*** et de prendre les résultats en compte dans une certaine mesure ; les résultats sont un outil indispensable à la société et peuvent être utilisés pour sauvegarder le droit à l'éducation et le respect de l'ODD4.
- Le fait de ***diffuser les conclusions par différents moyens***, p. ex., à l'écrit, est important. Dans des pays comme le Honduras, c'est encore un moyen important de partager l'information, car l'ensemble de la population n'a pas accès aux réseaux Internet (il y a de nombreuses régions rurales et de banlieue où il n'y a pas l'électricité).

[44]https://drive.google.com/file/d/0ByPBQssyWfZQSkdtcWJpbzgwbzQ/view

Leçons tirées

Tirer des leçons du CSEF : conseils de l'ensemble des connaissances et des directives sur les bonnes pratiques pour une recherche efficace pour le plaidoyer

Les exemples de cas pratiques des coalitions nationales de l'éducation soutenues par le CSEF partagés dans ce programme d'information sur l'échange de connaissances ont identifié un certain nombre de précieuses leçons sur la réalisation et l'utilisation de la recherche pour influencer la réactivité et l'exploitation positive du gouvernement et du public. Bon nombre d'entre eux correspondent et affirment l'ensemble de la documentation et des directives sur les bonnes pratiques sur la recherche efficace pour le plaidoyer[45].

Sur la base des leçons tirées, cette section présente une synthèse des éléments clés à prendre en compte lorsque les coalitions planifient et préparent une recherche pour éclairer leur travail de plaidoyer pour le droit à l'éducation. Ceci n'est en aucun cas exhaustif et les lecteurs bénéficient d'une liste de ressources en ligne pertinentes pour approfondir leurs connaissances et mieux comprendre la façon de mener et d'utiliser la recherche de façon efficace comme base d'un plaidoyer réussi.

Réflexion sur certaines observations clés sur la recherche pour le plaidoyer[46]
Les exemples de cas pratiques présentés dans ce document démontrent que :

- Il existe de nombreux types de recherche et que chacun exige un type de processus de recherche différent et chacun donne un type d'information différent. Chaque type est approprié dans plusieurs situations, mais il est important d'adapter la recherche aux objectifs qu'elle cherche à servir – elle doit être « adaptée à la finalité ».
- La recherche pour le plaidoyer a une finalité spécifique : influencer les politiques formelles et informelles établies par les décideurs et autres personnes au pouvoir. Il est donc important de collecter de bonnes informations et de les présenter de manière convaincante.

L'idéal est que la recherche pour le plaidoyer indique clairement que les besoins ou les problèmes que nous voulons aborder sont réels et sérieux et que les méthodes que nous recommandons pour les régler se sont en fait révélées efficaces. Cependant, lorsque cet idéal n'est pas tout à fait réalisé, il se peut que nous devions ajuster notre approche pour être persuasifs - nous pouvons reformuler le problème (voir l'encadré 5), par exemple, ou le personnaliser en recueillant des témoignages (voir l'encadré 6) ou des histoires de personnes concernées (tel que dans les exemples de cas de Côte d'Ivoire et de Moldavie).Quelle que soit notre approche, ***notre objectif consiste à rendre notre recherche aussi convaincante que possible***, que nous cherchions à augmenter le financement national de l'éducation ou à changer la façon dont le monde traite les disparités en termes de politique et de pratique du droit à l'éducation.

Encadré 5 : Reformuler le problème

La formulation est une façon de structurer ou de présenter un problème ou une question. C'est un élément important de la conception d'un processus de recherche pour le plaidoyer, car cela influence les questions suivantes : qui doit être inclus dans le processus, comment le public cible perçoit le problème, quelle est la portée de la recherche et quelle gamme de « solutions » potentielles sont envisagées. La formulation implique une explication et une description du contexte du problème pour obtenir le plus de soutien de notre public.

[45] Par exemple, consultez la liste de référence fournie pour voir plusieurs synergies entre les leçons tirées telles que partagées par les coalitions et celles présentées dans la gamme de références répertoriées.
[46]Synthèse à partir de : *Participatory Advocacy:A Toolkit for VSO Staff, Volunteers and Partners*, VSO, novembre 2009 ; et *Community Toolbox* (portail en ligne), chapitre 32 '*Conducting Advocacy Research*', récupéré le 23 mai 2018 sur https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/advocacy-research

Notre public est essentiel pour la formulation. La façon dont un problème est posé, ou formulé, doit refléter les attitudes et les croyances de notre public.

Qui est notre public ? Ce peut être n'importe qui, y compris un homme politique influent, une personne ou un groupe concerné par le problème, un groupe communautaire ou les médias. Cela peut également changer d'un jour à l'autre, car nous parlons à différentes personnes. Quel que soit notre public, lorsque nous formulons un problème, nous devons commencer par poser des questions spécifiques autour de :Quel est le problème ? Qui est concerné ? Qu'est-ce qui contribue au problème ? Qu'est-ce qui contribue à la solution ?

Une fois que nous avons posé ces questions, nous pouvons commencer à y répondre.

Encadré 6 : Collecte de témoignages

Le témoignage personnel peut bien fonctionner car il fournit une description personnelle et directe de la façon dont les lois et les politiques ont un réel impact quotidien sur les êtres humains, notamment sur les groupes de personnes marginalisés. Souvent, les décideurs sont éloignés des effets de leurs décisions et ne savent pas véritablement le mal ou le bien qu'elles font. Un témoignage personnel donne à ceux qui sont au pouvoir une perspective plus « humaine » sur le caractère efficace, inefficace, bénéfique ou problématique réel ou potentiel d'une politique pour une communauté ou un groupe de personnes spécifique. Un témoignage personnel peut influencer l'adoption, la révision ou la suppression de politiques et de règlements proposés par les législatures étatiques, les ministères régionaux de l'éducation, les conseils municipaux ou les commissions scolaires car il montre aux législateurs la perception par les citoyens du travail effectué par les responsables élus, et dont ils doivent rendre compte socialement.

La société civile est uniquement positionnée pour - et a un rôle important à jouer dans – la collecte, la documentation et l'assurance que les voix des personnes marginalisées soient entendues.

Si la recherche doit être utile pour influencer les décideurs, elle doit être :

- **Générale** : en fournissant des informations contextuelles complètes, et pas simplement certains cas et certaines anecdotes. Des informations contextuelles générales aident à placer la question dans le contexte, en donnant une « toile de fond » par rapport à laquelle le problème local peut être examiné – par exemple : en fournissant des faits et des chiffres, ou en recherchant les dimensions internationales et régionales d'un problème.
- **Accessible et facilement compréhensible** : un ensemble de preuves tangibles, présentées dans un format convivial, compilées et analysées.
- **Ciblée** : les résultats sont présentés sous plusieurs formats, adaptés à chaque public, en tenant compte des besoins en informations des décideurs politiques (contenu et format).Comprendre notre public et ce que sera sa réaction doit constituer une partie de notre recherche, clarifier le type de recherche qui est par conséquent appropriée (adaptée à la finalité) et nous montrer la meilleure façon de présenter les conclusions de cette recherche. Être capable de parler ouvertement et de façon convaincante, en ciblant de façon précise les décideurs politiques et autres que nous voulons influencer est primordial pour une bonne recherche pour le plaidoyer.
- **Pertinente** : appropriée à son domaine de travail, ses priorités et ses intérêts. Nous devons prendre en compte à la fois ce que nous tentons de démontrer et le contexte et les hypothèses de notre public cible. Ces deux éléments sont d'importance égale. Il se peut que nous disposions de preuves écrasantes pour appuyer nos conclusions, mais s'il s'agit de preuves que notre public cible n'acceptera pas, cela ne vous fera pas beaucoup de bien (voir l'encadré 7).
- **Mesurable** : intégrer des faits, des chiffres et des statistiques.
- **Opportune** : fournie au bon moment et utilisant des informations à jour.
- **Utile en pratique** : ancrée dans la réalité et offrant des solutions pratiques, réalistes et rentables.
- **Objective** : collectée à partir de sources objectives, sans jugement de valeur infondé ni argument émotionnel.
- **Précise** : fournissant une représentation exacte et juste des faits. Nous ne devons pas « dissimuler des données » si elles n'appuient pas notre théorie ! Nous devons anticiper et faire la lumière sur les arguments contre nous et les traiter dans notre travail de plaidoyer et nos rapports.

- **Crédible** : fiable, provenant de sources appropriées, utilisant des outils et méthodes acceptés (voir l'encadré 8).
- **Durable :** si nous parvenons à des changements politiques, une recherche continue nous permettra de montrer aux décideurs qu'ils ont pris la bonne décision ou de repousser les efforts pour rétablir une politique inefficace ou peu judicieuse. La recherche nous aidera également à poursuivre notre plaidoyer au fur et à mesure que les conditions ou les besoins de la circonscription évolueront.
- **Autoritaire** : menée par une organisation que les décideurs politiques perçoivent comme crédible et fiable.

Encadré 7 : Moyens d'augmenter la probabilité que les preuves soient acceptées

- Essayer de réunir et de croiser de nombreux types de preuves différents.
- Chercher et utiliser des preuves qui sont simplement incontestables.
- Savoir exactement quelles preuves sont nécessaires pour convaincre le public cible et aller les chercher.
- Si possible et le cas échéant, mettre l'accent sur la crédibilité des chercheurs (p. ex., experts reconnus, ancrés dans les réalités à la base, etc.)
- Préciser si de nombreuses études différentes sont arrivées aux mêmes conclusions.

Encadré 8 : Référencement des sources

Toujours veiller à ce que la recherche soit bien référencée en termes de sources, pour que les lecteurs puissent vérifier les données et les sources d'informations. En général, un lecteur doit être en mesure de voir clairement la source de la recherche (et de la consulter s'il le souhaite).Il existe différents formats de référencement des recherches. L'un des systèmes de référencement les plus largement utilisés en sciences sociales est le système APA (créé par le système de l'American Psychological Association, mais désormais utilisé à l'international).De plus, le système Harvard est également un style de référencement communément, particulièrement pour les universités dans le monde entier .Il est également connu sous le nom de style de référencement « auteur-date » car chaque référence citée est caractérisée par le nom de l'auteur et la date de publication.

Liens vers des ressources utiles et des lectures complémentaires

Il existe un vaste ensemble de connaissances et de directives pratiques liées à l'utilisation de la recherche pour un plaidoyer efficace. Certaines d'entre elles, accessibles en ligne en cliquant sur l'hyperlien indiqué, sont présentées ci-dessous pour approfondir le partage des connaissances[47] :

1. La boîte à outils de communauté est un portail de bibliothèque en ligne et un service du Centre de santé et de développement communautaire de l'Université du Kansas aux États-Unis. Elle offre des boîtes à outils pratiques et des guides pas à pas sur comment agir, enseigner et former à l'organisation pour le développement communautaire. Elle comprend des guides pratiques sur l'évaluation des besoins et des ressources de la communauté, l'implication des acteurs, la planification des actions, le développement du leadership, l'amélioration de la compétence culturelle, la planification d'une évaluation et le maintien de vos efforts sur la durée. *La section 10 du chapitre 31* est consacrée aux directives sur la façon de mener une recherche pour influencer la politique.

2. Le guide de la recherche et du plaidoyer pour les militants est un guide utile et pratique publié en 2003 par le Centre de la société civile de l'Université de Durban en Afrique du Sud.

3. Le pouvoir des preuves dans le plaidoyer est un ensemble de ressources pour les formateurs sur le plaidoyer politique basé sur des preuves en Afrique de l'Est (et adaptable à d'autres contextes), publié en 2007 par la Fondation pour la recherche économique et sociale (ESRF), partenaire de l'Institut de Développement d'Outremer (ODI).

4. Utilisation des médias et de la recherche pour le plaidoyer : des moyens peu onéreux d'augmenter la réussite – publié en 2007 par Healthbridge (anciennement PATH Canada), ce guide est destiné aux personnes qui souhaitent travailler avec les gouvernements pour un changement positif et qui veulent trouver de nouvelles idées pour étendre la couverture médiatique ou la réalisation d'une recherche qui appuiera ses objectifs de plaidoyer.

5. Le kit du militantisme des médias de FAIR est un ensemble de guides pratiques pour identifier, documenter et remettre en question une couverture des actualités inexacte ou injuste, ainsi que d'informations sur la façon de promouvoir les médias indépendants. Il est produit par FAIR, une organisation basée à New York, aux États-Unis, qui travaille à défendre une plus grande diversité dans la presse en observant les pratiques des médias qui marginalisent les points de vue d'intérêt public, des minorités et dissidents.

6. Guide d'apprentissage : le plaidoyer basé sur des preuves pour le genre en éducation – produit par l'initiative régionale des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) de l'Asie de l'Est et du Pacifique en 2010, ce guide offre une feuille de route détaillée pas à pas pour comprendre les implications théoriques et pratiques du plaidoyer basé sur des preuves et est destiné à servir d'outil pratique aux décideurs politiques et aux professionnels impliqués dans le plaidoyer.

7. Leçons des initiatives d'analyse budgétaire et de plaidoyer de la société civile est un article de l'Institut des études de développement (IDS) au Royaume-Uni qui offre un bref aperçu d'un projet de recherche qui a exploré l'impact et l'efficacité des travaux de budget appliqué entrepris par des organisations de la société civile indépendantes. Il y a un lien vers le Document de travail 279 intitulé « *Analyse budgétaire et plaidoyer politique :Le rôle de l'action publique non gouvernementale* » (2006), qui donne des leçons sur ce qui fonctionne bien à la section 5.

8. Storytelling and evidence-based policy: lessons from the grey literature – est un document de recherche de 2017 de Brett Davidson publié par Palgrave Communications.Bien qu'assez académique par moments, c'est une lecture intéressante qui définit certaines façons dont la compréhension de la psychologie des décideurs et des facteurs tels que la dynamique de groupe

[47] Les sources d'un certain nombre de ressources supplémentaires utiles sont également référencées en notes de bas de page de ce document.

et le contexte politique sont reflétés dans la documentation parallèle, et les répercussions sur la compréhension du rôle du storytelling dans le plaidoyer politique.

9. Plaidoyer de l'éducation : trois leçons du terrain - cette ressource de 2015 de l'Institut Brookings présente une boîte à outils sur l'élaboration de campagnes ici : Alors que la boîte à outils complète est en vente (en ligne via Amazon), une série d'outils et de modèles utiles pour élaborer des campagnes de plaidoyer sont en accès libre à la section « Outils et modèles ».

10. Boîte à outils de plaidoyer : guide pour influencer les décisions qui améliorent la vie des enfants - UNICEF, New York, 2010.Cette boîte à outils offre une série d'outils pratiques pour aider le personnel et les partenaires de l'UNICEF à l'élaboration et à la gestion de leur travail de plaidoyer. Cependant, elle peut s'adapter à l'utilisation par d'autres acteurs, par exemple les coalitions nationales pour l'éducation. Il y a une description et un schéma utiles de l'approche du plaidoyer basée sur les droits de l'homme aux pages 4 et 5.

11. Le portail de ressources politiques et pratiques d'Oxfam contient des liens vers une série complète de guides pratiques et de boîtes à outils sur les aspects « pratiques » de la recherche.

12. Des connaissances aux politiques : Tirer le meilleur parti possible de la recherche en développement – ce livre électronique gratuit (téléchargeable au format PDF en anglais, espagnol, arabe et chinois) a été rédigé pour améliorer la conception des projets de recherche afin d'augmenter l'influence politique de la recherche.

13. Tirer le meilleur parti possible de la recherche en développement est une ressource fournie par ODI, l'Institut de Développement d'Outremer. Le lien vers le « rapport » présente la synthèse détaillée d'une présentation sur la recherche et l'élaboration des politiques.

14. Trois façons dont la recherche universitaire peut influencer la politique du service public est un article paru dans le journal The Guardian. Il aborde trois façons différentes dont la recherche peut influencer l'environnement politique.